

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Pagination continue.

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

Vol. IV.

MONTRÉAL, 1<sup>er</sup> FÉVRIER 1884.

N<sup>o</sup> 2

## SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Lettre sur l'éducation des enfants — Leçon de choses : Le feutre — Analyse littéraire : L'abeille et la fourmi—Vers à apprendre par cœur : l'homme vertueux—Question de grammaire : *Aimer* dans le sens de *prendre plaisir à* doit-il être suivi de la préposition à devant un infinitif? — Des synonymes *c'est à vous à, c'est à vous de* — Dictée élémentaire — Dictée syntaxique — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger ; Corrections — Problèmes d'arithmétique — Problèmes d'algèbre. — TRIBUNE LIBRE : Solution du problème d'arithmétique proposé dans la livraison précédente — Lettres d'un commissaire d'écoles — L'étude de la médecine—Géographie : L'exploration du centre de l'Afrique par les missionnaires aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.—LECTURE POUR TOUS : Le langage, importance de son rôle—Le violon—Une étymologie—Les deux voyageurs—L'amour de Dieu est le fondement de la Religion—Pensées diverses—Cœcilia ou une héroïne des Catacombes. — BIBLIOGRAPHIE. — ANNONCES. — CONDITIONS D'ABONNEMENT.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, etc., de municipalité scolaire en vertu de la 5<sup>e</sup> sec., 41 Vict., ch. 6.

Eriger en municipalité scolaire distincte les lots depuis un (1) jusqu'à douze (12) inclusivement, dans les rangs un (1), deux (2), trois (3) et quatre (4), du canton Alleyn, dans le comté de Pontiac, sous le nom "d'Alleyn."

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, annexion ou délimitation de municipalité scolaire, en vertu de la 5<sup>e</sup> sec., 41 Vic., ch. 6.

Eriger en municipalité scolaire sous le nom de "Portland Ouest," dans le comté d'Ottawa les lots suivants, savoir :

Lots 1 à 22 inclusivement dans les rangs 1, 2, 3, 4			
" 7 à 26	"	"	5.
" 7 à 24	"	"	6.
" 7 à 32	"	"	7.
" 7 à 29	"	"	8.
" 7 à 27	"	"	9.
" 7 à 26	"	"	10.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection de municipalité scolaire en vertu de la 5<sup>e</sup> sec., 41 Vict., ch. 6.

Eriger en municipalité scolaire sous le nom de "Bowman et Denholm," dans le comté d'Ottawa, les lots suivants, savoir :

Canton de Denholm.	8 <sup>e</sup> rang, les lots depuis seize jusqu'à trente-neuf inclusivement.
"	" 7 <sup>e</sup> rang, les lots depuis seize jusqu'à trente-neuf inclusivement.
"	" Rang A, les lots depuis seize jusqu'à quarante-huit inclusivement.
"	" Rang B, les lots depuis seize jusqu'à quarante-huit inclusivement.
Canton de Bowman.	7 <sup>e</sup> rang, les lots B, C, et A., et les lots depuis un jusqu'à huit inclusivement.
	6 <sup>e</sup> rang, les lots depuis un jusqu'à huit inclusivement.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du dix janvier dernier (1884), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté de Drummond, Wickam West. — M. Joseph Vanase, en remplacement de M. Jean Cormier, qui a quitté définitivement la municipalité.

Comté de Kamouraska, Sainte-Hélène. — M. Joseph Lavoie, en remplacement de M. Edouard Langlois, qui a quitté définitivement la municipalité.

Comté de Terrebonne, Sainte-Marguerite du Lac Masson. — M. Thomas Touin, en remplacement de M. Félix Lacasse, qui a quitté définitivement la municipalité.

*Syndics d'écoles.*

Comté de Chateauguay, Saint-Urbain Premior. — MM. Duncan McKay, Malcolm McCuaig, et Angus McCuaig.

Comté de Shefford, Sainte-Cécile de Milton. — M. Frank Burns, en remplacement de M. Henry Kent, qui a quitté définitivement la municipalité.

**PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT****Lettre sur l'éducation des enfants.***Théano à Eubule (1)*

Théano à Eubule, salut. J'apprends que vous élevez vos enfants avec trop de délicatesse. Le devoir d'une mère n'est pas de préparer ses fils à la volupté, mais de les former à la tempérance. En voulant remplir auprès des vôtres le devoir d'une tendre mère, tremblez de jouer le rôle d'un flatteur dangereux.

Vous entretenez leur enfance dans la mollesse, et vous croyez qu'ils auront un jour la force d'y renoncer ! Vous leur faites prendre l'habitude des plaisirs, et vous vous flattez qu'ils leur préféreront un jour les fatigues ! Ah ! ma chère Eubule, vous croyez les élever, et vous ne faites que les corrompre.

Et ne dites pas que j'exagère. Connaissez-vous donc une plus lunestre corruption que de disposer de jeunes cœurs à la volupté, de jeunes corps à la délicatesse ; que de détruire l'énergie des âmes, de briser toute la force des corps, et de les rendre incapables de résister aux plus faibles travaux ? Quoi ! ce ne sera pas corrompre les enfants, que d'en faire des esprits timides et des masses inactives ?

Craignez également de voir vos élèves se refuser au travail et se plonger dans

(1) Théano, femme de Pythagore, 530 ans avant J. C.

les plaisirs : que le beau seul ait des charmes pour eux ; qu'ils frémissent d'horreur à la seule pensée du vice. Voulez-vous donc en faire des débauchés, des dissipateurs, des hommes inutiles que des bagatelles pourront seules occuper ? Que l'habitude leur apprenne à braver les peines et les dangers. Un jour, ils seront soumis aux fatigues, ils connaîtront la douleur. Craignez-vous qu'ils n'en deviennent les esclaves ? préparez-les à n'être pas vaincus par elle. A leur âge, rien n'est indifférent : ne leur permettez pas de tout dire, ne les abandonnez pas indifféremment à tous leurs goûts.

J'ai peine à croire ce qu'on me dit. On m'assure que vous frémissez quand ils pleurent ; que votre principale étude est de les faire rire ; que vous avez la faiblesse de rire vous-même quand ils vous insultent, vous, leur mère, et quand ils battent leur nourrice. J'apprends aussi que vous êtes tout occupée à leur procurer de la fraîcheur en été, et de la chaleur en hiver. Quelque chose peut-il flatter leurs caprices ? vous êtes là, toute prête à les satisfaire, à les prévenir ; ils n'ont pas le temps de désirer. Est-ce ainsi qu'on élève les enfants des pauvres ? On ne les nourrit pas si délicatement ; ils n'en croissent que mieux, ils n'en sont que mieux constitués.

Voulez-vous élever une race de Saradanapales, et détruire dans sa naissance la mâle vigueur de votre postérité ? Dites-moi donc, ma chère Eubule, que prétendez-vous faire d'un enfant qui se met à pleurer si l'on tarde un instant à lui donner à manger, qui refuse de se nourrir si on ne lui présente pas les mets les plus friands, qui tombe dans la langueur dès qu'il a chaud, qui grelotte au moindre froid, qui se fâche si on le reprend, qui s'emporte dès qu'on manque à deviner ses fantaisies, qui s'abandonne à la mollesse et ne contracte que des habitudes efféminées ?

Soyez bien persuadée qu'une éducation voluptueuse ne produira jamais qu'un esclave. Eloignez de vos enfants la délicatesse si vous voulez en faire des hommes ; que leur éducation soit austère ; qu'ils supportent le froid et le chaud, la soif et la faim ; qu'ils aient des égards, de la complaisance pour leurs égaux, du respect pour leurs supérieurs ; c'est ain-

si que vous leur imprimerez pour toujours le caractère de l'honnêteté.

Croyez-moi : les peines, les travaux, sont des préparations nécessaires à leur âge pour recevoir plus aisément ensuite la teinture de la vertu. La vigne qu'on néglige de cultiver ne donne pas de fruits ; craignez que de même un jour vos enfants, dégradés par le vice de leur éducation, ne deviennent inutiles au monde. (*Les Moralistes anciens.*)

**De la sensibilité et de la spontanéité dans l'éducation.**

*Vice des études élémentaires.*

Les études élémentaires ne sont malheureusement, en général, qu'un exercice de *mémoire*. Appliquées jusqu'à ce jour à des matières abstraites, arides, n'excitant chez l'enfant ni sa curiosité instinctive ni son imagination naissante, elles ne lui font éprouver ni le désir de savoir, ni le regret d'ignorer ; elles ne développent pas en lui cet esprit d'observation et d'analyse qui supplée à tout, et auquel rien ne supplée dans les réalités de la vie ; elles en font une petite machine à écrire, à chiffrer ; elles le *matérialisent*.

Si elles profitent un peu à son intelligence ; si, par l'effet naturel du travail et du temps, elles lui donnent, avec quelques connaissances techniques, indispensables, un peu plus d'aptitude à apprendre, à étudier, à comprendre, en revanche, elles restent souvent stériles pour sa raison, son jugement, et son cœur.

C'est là plus qu'une lacune dans l'enseignement : c'est un vice.

Quels moyens alors de réveiller chez les jeunes élèves la sensibilité, l'attention ? Quels moyens de leur faire contracter, de bonne heure, l'habitude, le besoin d'observer et de réfléchir ; de créer chez eux, pour ainsi dire, la pensée, et avec elle, par elle, la raison et le jugement ?—Un seul : c'est de leur faire apprécier et comprendre d'abord *ce qu'ils voient*, ce qui, en toutes circonstances, à toute heure, en tous lieux, frappe inévitablement leurs yeux, leurs sens ; c'est de ne pas laisser naître et germer dans leur esprit cette idée mortelle pour la

pensée, pour l'intelligence et le cœur, que ce qui est, *ce qu'ils voient*, a été et sera toujours de la même manière ; c'est de leur inspirer cet esprit d'investigation patiente, humble, désintéressée, qui dans l'ordre physique fait la raison, dans l'ordre moral, la religion et la foi ; c'est de prévenir enfin, par des notions justes, les idées fausses que, sans réflexion et sans guide, ils acquièrent instinctivement sur toutes choses.—La rectitude du jugement chez l'homme n'est que l'*habitude* de la vérité.

Ce but principal de l'enseignement, les leçons d'un maître intelligent le réalisent ; les livres y aident.

M. LAUJOLET.

**LEÇON DE CHOSES.**

LE FEUTRE.

Les chapeaux de feutre sont portés par tout le monde, par les hommes et par les dames, par les petits garçons et par les petites filles. Ils sont l'objet d'un commerce considérable, dont le chiffre s'élève pour la France à 80,000,000 de francs. Quatre-vingts millions, quelle somme, n'est-il pas vrai, pour de simples petits chapeaux ! Mais c'est que ces chapeaux ne coûtent pas cher et qu'ils sont un objet de première nécessité. Ces objets-là sont ceux qui se vendent le plus et qui produisent davantage.

Je devine que vous avez bien envie de savoir ce que c'est que le *Feutre* et avec quoi on le fabrique.

Dans l'origine on le faisait avec de la laine d'agneau. Vous savez, de ces jolis petits agneaux qui gambadent sur l'herbe à côté de leur mère. Ils ont une laine bien douce et bien propre à faire des chapeaux moelleux.

Ensuite on prit le poil du castor plus doux encore que la laine de l'agneau.

Peut-être n'avez-vous jamais vu de *castor*. C'est un animal rare dans nos contrées et qui habite de préférence le nord de l'Europe et de l'Amérique. Les castors du Canada font des digues et se construisent des demeures sur pilotis ; les castors d'Europe creusent des terriers et vivent pour la plupart du temps au bord des eaux, réunis en société ; ils sont doux et industriels. Mais revenons au feutre.

Plus tard on mêla à la laine de l'a-

gneau le poil du chevreau et du veau que vous connaissez bien tous deux, dont l'un est le petit de la chèvre et l'autre celui de la vache.

Plus tard encore on se contenta de mélanger ensemble des poils de chèvre, de lapin, de loutre, de rat, en y ajoutant un peu de laine, car la laine à la propriété d'amalgamer, d'entrecroiser, de retenir ensemble les différentes matières qui, employées seules, ne pourraient constituer ce que l'on nomme la *feutre*.

En outre, pour leur communiquer la consistance nécessaire, on les imprègne d'une certaine dissolution de mercure qui sert à les consolider.—Je vous expliquerai plus tard ce que c'est que le mercure.—Avant d'employer ces différents poils, on les divise en lots et on les place sur une toile mouillée que l'on presse avec les mains, la pliant et la repliant en tous sens pour opérer l'amalgame.

Ceci fait, on porte le tout au *fouillage*, c'est-à-dire qu'on le met tremper dans une chaudière d'eau acidulée au moyen de l'acide sulfurique.

Voilà encore un mot dont nous remettons l'explication à plus tard, mes chers enfants, car elle serait bien trop compliquée pour vous en ce moment. Sachez seulement que c'est un liquide d'une transparence parfaite, quand il est pur, et qui n'exhale aucune odeur. Comme il a une apparence oléagineuse, on le désigne dans le commerce sous le nom d'*huile de vitriol*. Mais prenez-y garde, c'est un poison extrêmement violent, et s'il vous arrivait par hasard de trouver une bouteille qui en contient, gardez-vous d'y toucher, comme d'ailleurs de toucher à tout ce que vous ne connaissez pas, car vous vous exposeriez ainsi aux plus grands dangers.

Par ce que je viens de vous dire, vous pouvez comprendre facilement que l'air dans les ateliers où l'on travail le feutre n'est pas sans quelque danger, et que vos chapreaux, auxquels vous n'attachez pas grande importance, exigent de la part des ouvriers qui les préparent un certain courage. Pensez-y quelquefois, mes enfants, et quand vous serez grands, quel que soit votre métier, faites-le bravement et consciencieusement, en songeant à tant d'autres plus pénibles et plus dangereux peut-être.

Maintenant, hâtons-nous d'achever l'histoire de nos chapeaux.

Une fois sorti de la chaudière, le feutre est laissé à égoutter ; puis on le presse avec un rouleau de bois, on l'arrose d'eau froide, et pendant vingt-quatre heures on continue à le fouler en tous sens. C'est un rude labeur, comme vous voyez, mais ce n'est pas tout.

Vous avez bien remarqué que tous les chapeaux de feutre n'ont pas la même couleur : les uns sont noirs, les autres gris, et d'autres encore sont bruns. Pour obtenir toutes ces variétés de couleurs, il faut avoir recours à une autre catégorie d'ouvriers, il faut s'adresser au teinturier, lequel se met en devoir de teindre votre chapeau selon votre goût et à la dernière mode, comme on dit. Mais, avant qu'il soit posé sur votre tête, il doit subir encore d'autres préparations.

D'abord on le porte à l'étuve pour y sécher, et la chaleur de l'étuve peut s'élever à un très haut degré. Puis il passe entre les mains de l'appréteur, lequel pour le façonner, le place sur une forme dont il lui fait prendre les contours avec la main, et pour lui communiquer la fermeté voulue, le trempe dans une dissolution de *gomme-laque*.

Ceste fois, je répondrai à votre interrogation muette.

La gomme-laque provient du suc d'un arbre des Indes. Les Chinois en confectionnent un vernis dont ils recouvrent leurs meubles et qui est connu sous le nom de *laque de Chine*.

Fait à la main, la confection d'un chapeau dans ses différentes phases demande un temps qui ne permet guère au plus habile ouvrier d'établir plus de trois chapeaux dans sa journée. Mais la substitution du travail mécanique au travail manuel a produit une véritable révolution dans la chapellerie. Elle a augmenté la production en abaissant le prix de revient ; elle a mis le chapeau de feutre à la portée de toutes les bourses et donné un développement important à cette industrie.

Du reste, ce n'est pas le seul usage auquel le feutre soit employé. Il sert encore à confectionner des *chaussures chaudes* pour l'hiver ; des *tapis* pour les appartements, etc., etc.

Le feutre n'est pas tissé comme la toile, le drap et autres étoffes ; il est foulé, comme nous venons de le voir ; on ne peut donc pas dire que ce soit un tissu.

QUESTIONNAIRE. — Pourquoi porte-t-on

des chapeaux de feutre en hiver ? — Qui est-ce qui en porte ? — Le feutre est-il l'objet d'un grand commerce ? — Pourquoi ? — Avec quoi fait-on le feutre ? — Quelles préparations subit le feutre ? — Pourquoi ne faut-il pas toucher à l'huile de vitriol ? — Pourquoi les ouvriers qui travaillent le feutre ont-ils besoin d'un certain courage ? — A quoi faut-il songer en faisant un métier pénible ? — Qu'appelle-t-on fouler le feutre ? — Comment tous les chapeaux de feutre n'ont-ils pas la même couleur ? — Comment s'appelle celui qui les teint ? — Celui qui les apprête ? — Qu'est-ce que la gomme-laque ? — Où la trouve-t-on ? — Qu'est-ce qui a produit une révolution dans la chapellerie ? — Quels sont les autres usages du feutre ? — Le feutre est-il un tissu ? — Pourquoi ?

—L'Education.

**ANALYSE LITTÉRAIRE.**

**L'ABEILLE ET LA FOURMI.**

« Voyez la fourmi prévoyante,

Disait un père à ses enfants :

Qu'elle est active et diligente,

Comme elle sait employer ses instants :

Tous les matins, au lever de l'aurore,

Elle s'éveille et court à ses travaux ;

Le soir arrive et l'y retrouve encore,

A peine a-t-elle un moment de repos ;

Mais chaque jour de sa carrière

N'est point marqué par ces pénibles soins

Quand l'hiver de son deuil vient attrister la terre,

Nous la voyons tranquille, à l'abri des besoins.

Elle semble nous dire : Evite la paresse,

Comme un poison trop dangereux ;

Mortel, dans tes vieux ans, si tu veux être heu-

[reux,

Hâte-toi, butine sans cesse,

Passes dans les travaux une utile jeunesse :

Tu pourras, avec leur secours,

Attendre en paix une heureuse vieillesse,

Et compter sans effroi le dernier de tes jours. »

— « Avec plaisir aussi, souvent je les contemple :

Mais ce n'est pas chez les fourmis

Que je voudrais te choisir un exemple,

Dit à son tour un vieillard à son fils.

Tiens, regarde l'abeille et prends-la pour modèle :

Vois ce palais qu'elle bâtit,

Vois ce miel pur qui le remplit ;

Laborieuse, économe, fidèle,

Elle amasse bien moins pour elle

Que pour celui qu'elle enrichit.

Le travail seul adoucit nos misères,

Rend l'homme gai, content de soi ;

Mais ce n'est pas assez de travailler pour toi,

Mon fils, il faut aussi travailler pour tes frères

ROUYEROY.

*Idee générale du morceau.*

Les élèves lisent tout bas le morceau afin qu'ils en acquièrent une idée générale : quelques-uns d'entre eux sont désignés pour exposer oralement cette idée générale. On pourrait se contenter du résumé suivant : Dans cette fable, il s'agit : 1° d'un père qui propose la fourmi pour modèle à ses enfants ; elle travaille sans relâche pendant la bonne saison et l'hiver elle se repose à l'abri des besoins ; 2° d'un vieillard qui propose la conduite de l'abeille comme exemple à son fils : l'abeille travail beaucoup aussi, mais elle travaille moins pour elle que pour l'homme. La morale de cette fable est que nous ne devons pas seulement travailler dans notre intérêt personnel, mais aussi pour nos frères, c'est-à-dire pour nos semblables.

*Division du sujet.*

Après avoir exposé l'idée générale du morceau, les élèves en recherchent les divisions et subdivisions logiques.

Première division : l'exemple de la fourmi (jusqu'aux mots : le dernier de tes jours).

Deuxième division : l'exemple de l'abeille (jusqu'à la fin).

La première division se subdivise en deux parties distinctes : 1° la conduite de la fourmi (jusqu'aux mots : à l'abri des besoins) ; 2° la morale qui en découle (jusqu'aux mots : le dernier de tes jours).

La seconde division comporte trois subdivisions : 1° une introduction, qui est en même temps une transition (ce sont les quatre premiers vers) ; 2° la conduite de l'abeille (jusqu'aux mots : qu'elle enrichit) ; 3° la morale (les quatre derniers vers).

N. B. Dans le principe, nos jeunes élèves éprouvent d'assez grandes difficultés à établir les divisions et subdivisions d'un morceau à analyser ; mais en commençant par des exercices faciles et en procédant par gradation, ils parviennent bientôt à se tirer d'affaire assez adroitement. D'ailleurs, ce travail préliminaire est aussi utile en lui-même qu'indispensable dans l'analyse littéraire, et il ne peut être question de le négliger.

*Etude détaillée du morceau.*

Le titre : *l'abeille et la fourmi*. Donner quelques notions scientifiques sur ces

animaux : faire connaître sommairement leurs mœurs. Ils sont choisis judicieusement eu égard à la morale que l'auteur veut enseigner. N'eût-il pas mieux valu dire : la fourmi et l'abeille ? — Pourquoi ?

*Première subdivision*

Genre de style : allocution, discours (dans le sens particulier du mot). Qui prononce ce discours ? Un père. — A qui s'adresse-t-il ? A ses enfants. — Quelles qualités rencontre-t-il chez la fourmi ? Elle est prévoyante, active, diligente. — Expliquez ces trois termes. — Que signifie cette proposition : " Comme elle sait employer ses instants ! " — Comment les emploie-t-elle d'après le père ? Tous les matins, etc. Ces quatre vers sont le développement de celui qui précède. Les deux qui suivent : " Mais chaque jour de sa carrière, etc. " forment une transition. — Qu'est-ce qu'une transition.

" Tous les matins, au lever de l'aurore. " De quelle nature sont ces deux circonstances ? — Justifiez l'ordre dans lequel elle sont exprimées.

... Et court à ses travaux. Quels sont ses travaux ?

Pourquoi court plutôt que va ou se rend ?

Qu'entendez-vous par le deuil de l'hiver ? — Justifiez cette expression : attrister la terre. — Pourquoi la fourmi est-elle tranquille en hiver ? — A quoi sa tranquillité est-elle opposée dans la fable ? (A la tristesse de la terre, à la misère des imprévoyants).

Que veulent dire ces mots ; pénibles soins ?

*Remarques grammaticales.* — Disait un père : inversion, faire rétablir la construction naturel. Qu'elle est active : que, sa nature et sa fonction. — Quelle figure de construction remarque-t-on dans le sixième vers ?

*Exercices de langage.* — Quelles sont les différentes acceptions du mot : carrière ?

Quels sont les radicaux de : prévoyante, pénible, attrister, retrouver ?

Indiquez les dérivés de : fourmi, père, enfant, instant, matin, soir, moment, jour, soin, hiver, terre, besoin.

Donnez les composés de : voir, dire, éveiller.

Quel est le sens étymologique de : prévoir, active ?

Indiquez les contraires de : prévoyante, diligente, active, attrister, tranquille.

Donnez un synonyme de : carrière.

Recherchez les homonymes de : court, point.

N. B. Ces exercices de langage forment le vocabulaire des élèves et sont, croyons-nous, d'une grande utilité au point de vue du style ; combien de fois, en effet, les enfants ne fournissent-ils pas de phrases bizarres, inintelligibles, parce qu'ils ignorent le véritable sens des mots qu'ils emploient, ou parce qu'ils ne trouvent pas de termes qui rendent même approximativement leurs idées.

*Deuxième subdivision : la suite du discours.*

Le reste du discours est prêté à la fourmi : pourquoi ? — La fourmi n'est pas douée de la parole ; en lui prêtant la parole, l'auteur la personnifie. — Qu'est-ce que la personification ?

A qui s'adresse la fourmi ? — Que dit-elle en substance ? Qu'il faut éviter la paresse pour être à l'abri des besoins dans la vieillesse. — Comment développe-t-elle cette idée : " Evitez la paresse ? "

Quelle figure de construction remarquez-vous dans ce vers : " Comme un poison trop dangereux ? " — N'avez-vous pas une réflexion à faire sur le mot trop ici employé ? — Que faut-il entendre par les vieux ans ? — Quelle figure de style voyez-vous là ? — Qu'est-ce qu'une utile jeunesse ? — Donnez le sens propre et le sens figuré du mot butiner. — Expliquez l'expression : " une utile vieillesse ; " que veut dire : " compter le dernier de tes jours ? " — N'y a-t-il pas une périphrase dans ces mots ? — Quel en est le sens ?

*Remarques grammaticales.* — Indiquez la fonction des mots : poison, mortel, vieux ans. — Quel est le complément direct de dire ? — Quelle remarque y a-t-il à faire sur la finale des verbes : évite, hâte-toi, butine, passe ?

*Exercices de langage.* — Recherchez les dérivés de : paresse, an, paix, effroi, vieil ; — les composés de : poison, mortel, annuel, compter ; — les radicaux de : dangereux, mortel, butiner ; — les contraires de : paresse, dangereux, heureux, utile, paix ; — les synonymes de : mortel, effroi ; — les homonymes de : trop, veux, compter, sans.

*Troisième subdivision : la transition.*

Comment ces quatre vers rattachent-ils ce qui suit à ce qui précède ? — Quel est le genre de style ici employé ? — Qui prend la parole ? — A qui s'adresse-t-il ? — Indiquez les inversions que vous rencontrez dans cette subdivision. — Rétablissez la construction naturelle. (Dans ce but, faites disparaître l'expression indicative : c'est... que).

*Quatrième subdivision : conduite de l'abeille.*

Quelles qualités remarquons-nous chez l'abeille ? — Expliquez le sens des mots : laborieuse, économe, fidèle ; — comparez ces qualités avec celles de la fourmi en les rapprochant deux à deux (laborieuse et active, économe et prévoyante, diligent et fidèle).

Qu'entendez-vous par le palais de l'abeille ? — N'y a-t-il pas là une figure de style ? — Laquelle ? — “ Celui qu'elle enrichit ; ” de qui s'agit-il ici ? — Dites en quelques mots d'où viennent le miel et la cire, et les usages principaux de ces produits. — En quoi l'abeille surpasse-t-elle la fourmi ?

*Remarques grammaticales ; exercices de langage.* — (La longueur de ce travail nous empêche d'indiquer les remarques et les exercices auxquels se prête le reste de la fable).

*Cinquième subdivision : la morale.*

De quoi découle la morale contenue dans les deux premiers vers ? — Et celle contenue dans les deux derniers ? — Que faut-il entendre ici par “ tes frères ? ” — Justifiez cette expression. — Comparez la morale tirée de la vie de la fourmi et celle tirée des mœurs de l'abeille. — Laquelle est supérieure à l'autre ? — Pourquoi ? — Quel profit pouvons-nous retirer de ces maximes ?

*Exercices divers.*

- 1<sup>o</sup> Chaque élève lit à haute voix une subdivision logique de la leçon.
- 2<sup>o</sup> Chaque élève fait oralement, en style simple, le résumé d'une subdivision de la leçon (cet exercice est surtout utile pour apprendre à distinguer les idées essentielles des idées accessoires).
- 3<sup>o</sup> Tous les élèves résument par écrit

tout le morceau étudié en ayant soin d'indiquer, par exemple par des alinéas, les différentes parties logiques de leur travail.

4<sup>o</sup> L'instituteur corrige quelques devoirs et dicte un résumé modèle.

C.-J. SCHÉPERS.

**Vers à apprendre par cœur.**

L'HOMME VERTUEUX.

Malgré nos vains projets, nos superbes délires,  
Le temps vers le tombeau précipite nos pas ;  
Il détruit les cités, dévaste les empires,  
Et renverse les potentats.

Ivre de ses talents, de ses grandeurs suprêmes,  
L'orgueil veut ériger d'éternels monuments :  
Inutiles efforts ! les monuments eux-mêmes  
Disparaîtront avec les ans.

Adorable vertu ! quel éclat t'environne !  
Tu décores le sceptre et régnes dans les fers.  
La fortune, la mort, respectent ta couronne.  
Tu survivras à l'univers.

Le mortel qui s'attache à tes divines traces  
N'a rien à redouter des caprices du sort ;  
Dans le sein du bonheur, au comble des disgrâces,  
Lui seul est grand et sans effort.

En lui du Créateur il respecte l'image ;  
Il soumet à ses lois sa raison et son cœur.  
Le premier des devoirs pour la raison du sage,  
C'est le culte de son auteur.

Il chérit son semblable, et tout homme est son  
[frère,  
Sans intérêt, sans faste, il sert l'humanité ;  
C'est pour elle qu'il fait tout le bien qu'il peut  
[faire,

Et jamais pour sa vanité.

Jamais il ne peindra, censeur impitoyable,  
Les faiblesses d'autrui sous de noires couleurs ;  
S'il abhorre le vice, il aime le coupable,  
Et s'afflige de ses malheurs.

Placé par l'Eternel dans la chaîne des êtres  
Dont le vil intérêt détache tant d'anneaux,  
Il y garde son rang, obéit à ses maîtres,  
Et travaille pour ses égaux.

De ses jours avec joie il voit couler l'espace  
Qu'il consacre aux vertus, comme à la vérité ;  
Son bonheur, sur la terre, est que le temps qui  
[passe

Aboutisse à l'éternité.

Le terme de sa vie en est la récompense ;  
Les horreurs de la tombe annoncent son repos ;  
Sa mort est un triomphe, et sa gloire commence  
Où finit celle des héros.

SORET.



## QUESTION DE GRAMMAIRE.

AIMER, dans le sens de PRENDRE PLAISIR À, doit-il être suivi de la préposition à devant un infinitif ?

Aimer, dans ce cas, doit toujours être suivi de la préposition à : Elle AIMAIT À prévenir les injures par sa bonté. (BOSSUET.) Il AIME À jouir de sa gloire. (FLÉCHIER.) L'on AIME À être vu, à être montré, à être salué, même des inconnus (LA BRUYÈRE.) Ou n'AIME point à louer ; on ne loue jamais sans intérêt. (LA ROCHEFOUCAULD.) J'AIME à vous écrire par-dessus toute chose. (MME DE SÉVIGNÉ.) L'homme n'AIME point à s'occuper de son néant et de sa bassesse. (MASSILLON.) Ceux qui AIMENT à s'instruire ne sont jamais oisifs. (MONTESQUIEU.) On AIME à faire soi-même ses belles actions. (JOUBERT.) L'homme AIME à se gouverner à sa fantaisie. (GARNIER.) La liberté AIME à faire jouir de ses bienfaits les insensés mêmes qui l'outragent. (BIGNON.)

J'aime à voir aux lapins cette chair blanche et  
[molle.  
(BOILEAU.)

J'aime à voir que du moins vous vous rendez  
[justice.  
(RACINE.)

.....J'aime à voir comme vous l'instruisez.  
(RACINE.)

J'aime à fixer mes pas, et, seul dans la nature,  
A n'entendre que l'onde, à ne voir que les cieux.  
(LAMARTINE.)

Malgré ces nombreux exemples, qu'il serait facile de multiplier, on supprime abusivement cette préposition dans la conversation. On y a sans doute été conduit par une fausse analogie : de ce que le verbe *aimer* est actif, et, comme tel, prend un régime direct, on en a sans doute conclu qu'il pouvait se placer devant un verbe à l'infinitif sans préposition. Cette opinion aura peut-être été corroborée par l'usage où l'on est d'employer *aimer mieux* de cette façon : *La politique romaine AIMAIT MIEUX un roi enfant.* (BOSSUET.) De telles raisons ne peuvent pas l'emporter sur l'emploi de la proposition à, dont l'usage est si bien établi.

La suppression abusive de cet à ne s'est pas bornée à la conversation ; elle tend de jour en jour à s'introduire dans les écrits, ainsi que le prouvent les exem-

ples suivants : *Il n'AIME point ramper dans les cours.* (J.-J. ROUSSEAU.) *Surtout recommandez à votre patron d'être exact, le colonel n'AIME pas attendre.* (E. SUE.) *J'AIME beaucoup voir les roses, mais je n'AIME pas en parler.* (A. KARR.)

Autrefois *aimer de* s'employait comme aujourd'hui *aimer à* : *Cette passion fait qu'on AIME DE s'unir à ces choses, et DE les avoir en sa puissance.* (BOSSUET.) *Monseigneur aimait les peuples, et il AIMAIT d'en être aimé.* (MASSILLON.) *Une religion qui n'AIMERAIT pas d'être approfondie et qui craindrait l'examen serait suspecte.* (MASSILLON.) *Elle AIME la conversation et surtout de plaire au roi.* (MME DE SÉVIGNÉ.)

La poule près de nous aime d'être captive.

(ROSSET.)

Pourquoi pour la justice ai-je aimé de souffrir ?  
(LAMARTINE.)

Cette locution *aimer de* a vieilli, et il faut dire aujourd'hui *aimer à* ; mais, pour les deux exemples en vers, c'est le besoin de la mesure qui a engagé les poètes à s'exprimer comme ils l'ont fait, et en cela ils ont eu tort, car ils ont écrit à une époque où il n'était plus permis d'en faire usage,

SOLUTION.—Quand *aimer* signifie *avoir du plaisir à*, il doit être suivi de la préposition à devant l'infinitif, et il n'est pas plus permis de la supprimer en parlant qu'en écrivaint.

J.-B. PRODHOMME.

## DES SYNONYMES.

C'EST À VOUS À, C'EST À VOUS DE.

*C'est à vous de parler* signifie, suivant l'Académie et tous les grammairiens qui ont examiné cette locution, c'est à vous qu'il appartient, qu'il convient de parler ; et *c'est à vous à parler* veut dire, votre tour de parler est venu.

Cette explication ne saurait être plus fautive ; nous mettrons quelque soin à le démontrer.

D'abord, *c'est à vous à* ne signifie pas c'est votre tour de, car on lit dans l'Académie : "*c'est au juge à prononcer,*" et, "*c'est à vous à voir qu'il ne lui manque rien, vous devez veiller à ce qu'il ne lui manque rien.*" Pourquoi ne pas traduire ces deux phrases par : c'est le tour du juge, c'est votre tour de ? Le véritable

sens à donner à ces deux locutions synonymiques dépend de la valeur constante des deux prépositions à et de.

*C'est à vous à* indique une convenance générale, absolue, essentielle, un devoir, une attribution légale ou naturelle ; *c'est à vous de*, une convenance de fait, relative, un rôle particulier, un tour, une part, en opposition à ce qui est réservé à d'autres ou à ce que d'autres font. *C'est à vous à*, *c'est-à-dire* il vous convient ou appartient en soi, sans condition, sans rapport, sans opposition avec ce qui appartient à un autre ou à d'autres. *C'est à vous de*, *c'est-à-dire* telle chose ayant été faite, ou telles personnes faisant, ayant fait, ou devant faire telle chose, vous, de votre côté, avez telle chose à faire. A cet égard, l'usage impartialement consulté ne peut laisser subsister l'ombre d'un doute.

*"C'est aux femmes à décider des modes."* (MALEBRANCHE.) *"C'est aux savants et aux docteurs à produire leurs pensées et à s'expliquer."* (BOURDALOUE.) *"C'est une parole digne de Caïn que de dire : Ce n'est pas à moi à garder mon frère."* (BOSSUET.) *"O monde si fragile et insensé ! Est-ce à moi à t'en faire accroire ?"* (FÉNÉLON.) *"Quant à l'éducation de votre fille, c'est à vous à gouverner et à rectifier ; c'est votre devoir."* (MME DE SÉVIGNÉ.)

*Est-ce aux rois à garder cette lente justice ?*

(RACINE.)

*"C'est bien à vous, infâme que vous êtes, à faire l'homme d'importance !"* (MOLIÈRE.) *"C'est au conquérant à réparer une partie des maux qu'il a faits."* (MONTESQUIEU.) *"Ce n'est pas à nous à donner à Dieu les attributs humains."* (VOLTAIRE.) *"C'est aux époux à s'assortir."* (J.-J. ROUSSEAU.) *"C'est au poète à faire de la poésie, et au musicien à faire de la musique."* (IDEM.) *"En cas de partage, c'était à l'archevêque à décider l'élection."* (MARMONTEL.) *"Est-ce à l'amour à se mêler d'un mariage de convenance ?"* (IDEM.)

*"C'est à Dieu d'ordonner, et à nous d'obéir."* (BOURDALOUE, FÉNÉLON.) *"Dieu seul sait le secret des mystères ; et c'est à nous de les rendre utiles et salutaires pour nous."* (BOSSUET.) *"Ces personnes s'imaginent être des âmes privilégiées ; elles prétendent que c'est à elles seules de pénétrer les mystères du royaume de*

Dieu." (FÉNÉLON.) *"Je vous ai donné un voyage, c'est à vous de le placer."* (MME DE SÉVIGNÉ.) *"Que les impies pleurent, c'est à nous de chanter."* (RACINE.) *"Le ciel nous offre ici l'occasion de nous venger ; c'est à nous d'en profiter."* (MOLIÈRE.) *"Comme vous devez rendre compte de votre état, c'est à vous de le choisir."* (MONTESQUIEU.) *"C'est à vous de juger, et à moi de me taire."* (VOLTAIRE.) *"Vous attaque-t-on sur le style, ne répondez pas ; c'est à votre ouvrage de répondre."* (IDEM.) *"Je vous ai dit mes raisons de douter et de croire ; maintenant c'est à vous de juger."* (J.-J. ROUSSEAU.) *"C'est à moi de répondre à ces deux rivaux ; mais c'est à vous de dicter mes réponses."* (MARMONTEL.) *"Demeurez, c'est à moi de m'éloigner."* (LESAGE.) *"On tira au sort pour savoir en quel rang elles parleraient : ce fut à Palatiane de haranguer la première."* (LAFONTAINE.)

*C'est à vous à* se dit donc d'une manière absolue ; et *c'est à vous de*, d'une manière relative. *C'est à vous à* parler ou à jouer signifie, c'est votre devoir ou votre droit de parler ou de jouer, la parole ou le jeu vous appartient dans la règle. L'Académie le dit elle-même : *"Dans la règle, c'est à lui à vous prévenir."* *C'est à vous de* parler ou de jouer est, au contraire, la seule phrase qui convienne, quand il s'agit de marquer votre tour ou votre part, *c'est-à-dire* votre droit ou votre devoir par rapport à ce que d'autres ont dit ou fait, disent ou font, doivent dire ou faire.

B. LAFAYE.

### DICTÉE ÉLÉMENTAIRE (1).

*Distinction des ADJECTIFS POSSESSIFS et des ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.*

(Les adjectifs possessifs sont en italique et les adjectifs démonstratifs en petites majuscules.)

La servante a la clef de *vo*tre chambre.  
— Cet enfant a une pomme et des oranges. — Vous avez *mon* argent. — N'avez-vous pas *ma* plume et *mon* crayon ? —

(1) A corriger. — Livraison précédente, page 9, 2e colonne, ligne 31 : souligner l'adjectif verbeux.

Vous avez ce chapeau-ci.—Pierre a perdu son livre.—Ai-je votre canne ou celle de votre frère ?—CETTE redingote appartient à mon père.—L'écolier a répandu son encrier sur un de ses livres.—Ce gâteau n'est pas celui que maman m'a donné.—Quel cahier a votre ami ? — CETTE jeune personne est plus instruite que ses compagnes.—CET enfant a cassé son cordon.—Ces vieillards est digne de votre pitié.—L'oiseau bâtit son nid.—Une mère est remplie de tendresse pour ses enfants.—CE cheval est borgne.—VOTRE petite sœur a perdu sa poupée.—Ton chapeau et celui de ton frère sont usés.—Les enfants doivent aimer leurs parents.—Mes devoirs sont terminés.—L'enfant obéissant fait la joie de sa mère.—Tes plumes ne sont pas aussi bonnes que celles de ton cousin.—Ce cordonnier vient de terminer ses souliers.—Ces livres sont instructifs. Ne pleure pas, mon petit Jules ; ta mère ne te grondera point.—Nos problèmes sont plus difficiles que les vôtres.—Notre maison est blanche, et celle de ma tante est jaune.—Ton histoire du Canada est mieux reliée que la mienne.— Vos fils ne connaissent pas leur âge.

J. O. C.

### DICTÉE SYNTAXIQUE.

(A corriger.—Livraison précédente, page 10, 2e colonne, ligne 32 : lire *amande* au lieu de *amende*.)

#### Pluriel des noms composés.

Les ouvertures des montagnes ne laissent voir que des *arrière-plans* de rochers aussi arides que les premiers plans.

(CHATEAUBRIAND)

Un trait de physionomie, un penchant, un défaut, se transmet souvent de l'aïeul à ses *petits-fils*, du bisaïeul à ses *arrière-neveux*.

(J. J. AMPÈRE.)

Cet esprit inquiet, ces vagues mouvements, sont les *avant-coureurs* de grands événements.

(C. DELAVIGNE.)

Le duc, qui s'était porté aux *avant-postes*, entendit les balles siffler à ses oreilles.

(GUIZOT.)

Les persiennes sont des espèces d'*abat-vent*.

(POITEVIN.)

Il passe toutes ses *après-dînées* en famille.

(ACADÉMIE.)

Vers la seconde moitié du treizième siècle, les *arcs-boutants* sont élancés, et leur face supérieure

est creusée en gouttière pour conduire les eaux que reçoit le chenal ménagé à la basse du toit.

(BATAISSIER.)

Cet homme a toujours des *arrière-pensées*.

(ACADÉMIE.)

Ces jeunes étourdis sont de vrais *brise-raison*.

(ACADÉMIE.)

Il apprendra à ces *blancs-becs* à quel homme ils ont affaire.

(DIDEROT.)

Les Indiens fond des *chasse-mouches* avec les queues des yacks.

(CUVIER.)

Les *demi-coupés* font la base et le fondement des différents pas.

(RAMEAU.)

Il y a des gens qui ne louent ou qui ne blâment que par des *contre-vérités*.

(ACADÉMIE.)

Il est des *contre-temps* qu'il faut qu'un sage essuie.

(RACINE.)

Les journalistes sont des *coupe-gorge* des bois et des grands chemins du Parnasse.

(J. B. ROUSSEAU.)

Dans les plus hautes places, les plus légères fautes ont de violents *contre-coups*.

(FÉNELON.)

Les sables d'Afrique, où nous n'avons pas de *gardes-chasse*, nous envoient des nuées de cailloux et d'oiseaux de passage.

(BERNARDIN DE ST PIERRE.)

Ceux qui travaillent sur les ports à *décharger* le bois ou à le tirer de l'eau, sont des *gagne-deniers*.

(ACADÉMIE.)

Suétone cite très souvent des *oui-dire* ; mais il ne les garantit point.

(LA HARPE.)

Après le diner, ils dansèrent des *passepied* merveilleux.

(MME DE SÉVIGNÉ.)

Les revêtements intérieurs (de Notre-Dame de la Garde à Marseille) sont en marbre de Carrare, mais disparaissent presque entièrement sous les milliers d'*ex-voto* qu'on y a suspendus.

(A. B. ROUTHIER.)

Les *contre-amiraux* représentent les chefs d'escadre d'autrefois.

(POITEVIN.)

La neige, sur le pont du vaisseau, forme nos observatoires et nos *garde-manger*.

(CHATEAUBRIAND.)

Les supérieurs de communautés avaient des *passepartout* pour ouvrir toutes les portes.

(ACADÉMIE.)

Je regarde à mes pieds si mes bourgeons en pleurs ont de mes *perce-neige* épanoui les fleurs.

(LANARTINE.)

On avait préparé trois *prie-Dieu*.

(ACADÉMIE)

Les végétaux aquatiques sont aussi des *sous-genres* harmonisés avec l'océan glacial, souterrain, aquatique et aérien.

(BERNARDIN DE ST. PIERRE)

J. O. C.

## DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE

### I. LE PALAIS DES ARTS A MARSEILLE.

Je n'ai pu taire mon admiration quand je me suis trouvé en face de ce monument si original, si élégant, et dont le site est incomparable. Il forme un hémicycle de constructions ornées de pilastres, de chapiteaux et de colonnes, mesurant plus de quatre cents pieds de façade, et présentant le plus harmonieux ensemble. Au fond de l'hémicycle, s'élève un pavillon très élégant, flanqué d'une colonnade, auquel on arrive par deux larges escaliers de pierre. De la base de ce pavillon s'élance une fontaine abondante, comme les grandes fontaines de Rome, et ses eaux limpides, descendant en cascades entre les deux vastes escaliers, vont se perdre sous un parterre émaillé de fleurs. Un groupe de statues représentant la *Durance*, qui l'alimente, sert de couronnement à la fontaine, tandis qu'à ses pieds veillent, sur des piliers de pierre, comme pour défendre l'entrée du palais, deux lions, un tigre, et une panthère.

A l'intérieur du palais, sont installés des musées de peinture, de sculpture, d'histoire naturelle et d'antiques. Ces collections sont peu considérables, mais intéressantes. (A. B. ROUTHIER.)

### II. LA PIE-GRÈCHE.

Dans la famille des passereaux, on distingue la pie-grièche : il y en a plusieurs espèces, la pie-grièche grise est la plus commune en Europe. Elle est grande comme une grive ; la nuque, le dos et les couvertures de la queue sont d'un gris cendré clair ; les ailes, la queue et une bande autour de l'œil sont noires.

Elle est très courageuse et ne fuit pas à l'approche du chasseur ; elle défend son nid contre les attaques du corbeau avec tant de vigueur, qu'elle met ce dernier en fuite. Elle vit d'insectes, qu'elle saisit en volant, de souris, de mulots, et

même de jeunes oiseaux, dont elle déchire la chair en lambeaux après en avoir mangé la cervelle. Elle n'émigre pas.

On distingue encore la *pie-grièche échorcheuse* qui habite aussi l'Europe. On dit que, pour attirer les oiseaux, elle contrefait leur cri et une partie de leur ramage. Son nom lui vient de son habitude de dépouiller ses victimes. Elle arrive dans nos climats au printemps, et nous quitte à l'automne.

### III. LA PIE-GRÈCHE. (Suite).

La *pie-grièche fiscal* est une espèce africaine commune au cap de Bonne-Espérance. La tête, le derrière du col et le manteau sont d'un brun noirâtre. Elle chasse avec une infatigable activité ; dès qu'elle aperçoit une sauterelle, une mouche ou un petit oiseau, elle fond dessus, l'emporte, et va l'empaler sur un buisson épineux ; elle s'y prend toujours de manière à faire passer l'épingle à travers la tête de sa victime ; s'il n'y a pas d'épines sur l'arbre, elle assujettit adroitement la tête de l'oiseau dans l'enfourchure de deux petites branches ; puis quand la faim se fait sentir, elle va visiter ses gibets et décroche les morceaux qu'elle préfère. C'est à cette rapacité qu'elle doit son nom de *fiscal* qui lui a été donné par les colons du cap. L'instinct destructeur de cet oiseau le pousse à des rapines superflues, car il ne mange pas toutes ses victimes. Le *fiscal* est criard, querelleur, vindicatif. Ennemi de toute concurrence, il chasse de son domaine les oiseaux qui vivent de la même proie que lui.

On voit par ces détails, peu flatteurs pour la pie-grièche, qu'il ne faut pas facilement donner ce nom aux créatures humaines dont on veut critiquer le caractère désagréable ; ce serait sans doute aller au delà de la justice et de la vérité. (Extrait des *Petites Lectures*.)

### IV. LA DEMEURE DES ROIS MÉROVINGIENS.

A quelques lieues de Soissons, sur les bords d'une petite rivière, se trouve le village de Braine. C'était, au sixième siècle, une de ces immenses fermes où les rois de France tenaient leur cour, et qu'ils préféraient aux plus belles villes de la Gaule. L'habitation royale n'avait rien de l'aspect militaire des châteaux du moyen âge : c'était un vaste bâtiment, entouré de portiques d'architecture ro-

maine, quelquefois construit en bois poli avec soin, et orné de sculptures qui ne manquaient pas d'élégance. Autour du principal corps de logis se trouvaient disposés par ordre les logements des officiers du palais, soit barbares, soit romains d'origine, et ceux des chefs de bande qui, selon la coutume germanique, s'étaient mis avec les guerriers sous la *trust* (1) du roi, c'est-à-dire sous un engagement spécial de vasselage et de fidélité. D'autres maisons de moindre apparence étaient occupées par un grand nombre de familles qui exerçaient, hommes et femmes, toutes sortes de métiers, depuis l'orfèvrerie et la fabrique des armes jusqu'à l'état de tisserand et de corroyeur, depuis la broderie en soie et en or jusqu'à la plus grossière préparation de la laine et du lin. Des bâtiments d'exploitation agricole, des haras, des étables, des bergeries et des granges, les masures des cultivateurs et les cabanes des serfs du domaine complétaient le village royal, qui ressemblait parfaitement, quoique sur une plus grande échelle, aux villages de l'ancienne Germanie. (AUC. THIERRY.)

#### V. ANGINE DES BÊTES À LAINE.

L'angine, qui est une inflammation du pharynx, a souvent pour cause un refroidissement, lorsque les brebis passent d'une étable chaude au grand air froid, ou quand elles couchent sur un sol froid et humide. Les animaux atteints ont une grande chaleur, les yeux rouges et une soif vive; ils manquent d'appétit, sont tristes et tiennent la tête basse, portée en avant comme si la respiration leur manquait. Quand la maladie fait des progrès, la respiration devient gênée, sifflante, le cou est tuméfié et très sensible au toucher; enfin l'animal, ne pouvant plus avaler ni respirer qu'après les plus grands efforts, tombe avec tous les symptômes de la suffocation et périt. Souvent la maladie éclate soudainement, l'animal étérnué, toussé et élève la tête comme pour respirer plus aisément; on observe quelquefois un écoulement nasal.

Dès qu'on aperçoit les premiers symptômes de la maladie, il faut administrer sans délai cinq à huit doses d'*aconitum* très rapprochées les unes des autres, qui

(1) *Truste*, *trusti* ou *trustis*, mot d'origine germanique qui signifie fidélité et assistance.

suffisent quelquefois pour prévenir le développement de la maladie.

Si, au bout de trois ou quatre heures, le mal était diminué, la respiration est encore gênée, la *spongia marina* procure un prompt soulagement, et amène souvent la guérison complète.

Lorsque le danger de la suffocation est passé, mais que la déglutition demeure encore difficile et douloureuse, que l'animal a les yeux fixes et saillants, la belladone produit un excellent effet (Extrait des *Petites Lectures*.)

J. O. C.

#### DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES

(A corriger.—Livraison précédente, page 13, 2<sup>e</sup> colonne, ligne 3 : lire *coriaces* au lieu de *cariaces*.)

C'est un homme franc qui joue toujours *cartes* sur table.

(ACADÉMIE.)

Il eût fallu faire comme le valet de feu mon oncle de Châlons, qui disait : Monsieur a la *fièvre quarte* depuis hier matin.

(MME DE SÉVIGNÉ.)

Les *cartiers* ont toujours deux planches pour imprimer les figures.

(BESCHERELLE.)

L'attaquer, le mettre en *quartiers*, Sire loup l'eût fait volontiers.

(LA FONTAINE.)

La bonne grâce est au corps *ce que le bon sens* est à l'esprit.

(LAROCHFOLCAULD.)

Quand *ce* vint à payer, il se trouva sans argent.

(ACADÉMIE.)

A ces mots, ce héros expiré N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.

(RACINE.)

Ce que je *sais* le mieux, c'est mon commencement.

(RACINE.)

C'est un bon bourgeois assez ridicule, comme vous voyez, dans toutes ses manières.

(MOLIÈRE.)

Il *sait* tous les êtres de cette maison.

(ACADÉMIE.)

Il s'est bâti bien des maisons dans Paris depuis trente ans.

(ACADÉMIE.)

La *saiè* des Gaulois différait du *sagum* des Romains en ce que plus souvent elle consistait en une peau d'animal sauvage ou domestique, ou en une pièce d'étoffe grossière qu'ils endossaient comme une dalmatique.

(BESCHERELLE.)

Qu'est-ce qu'on fait *céans*, comme est-ce qu'on s'y porte ?

(MOLIÈRE.)

La cour *séant* dans un local étroit, en a demandé un plus commode.

(BESCHER.)

Nous nous *ceignons* le corps d'une écharpe.

Nous *saignons* encore des blessures que nous avons reçues à la guerre.

Je vous *ceins* du bandeau préparé pour sa tête.

(RACINE.)

C'est peu que, le front *ceint* d'une mitre étrangère, Ce lévite à Baal prête son ministère.

(RACINE.)

Cinq chevaliers français ont conquis la Sicile.

(C. DELAVIGNE.)

La providence de Dieu veut que l'homme ressent l'amertume des maladies et de la mort, depuis qu'il a perdu par son péché le plaisir d'être *sain*, d'être immortel.

(MASSILLON.)

Pensez-vous être *saint* et juste impunément ?

(RACINE.)

Heureux qui peut, au *sein* du valon solitaire, Naître, vivre et mourir dans le champ paternel !

(V. HUGO.)

Voyez ; lisez vous-même :

Vous connaissez, madame, et la lettre et le *seing*.

(RACINE.)

L'Agneau saint de son sang va *sceller* le traité

Qui nous reconcilie à son père irrité.

(L. RACINE.)

Les chevaux ne doivent pas se *seller* encore.

(BESCHERELLE.)

Nous avons mangé une salade de *céleri*.

Pendant les quinze premières années de ce siècle, la *sellerie* était cultivée en Angleterre plus que dans toute autre partie de l'Europe.

(BESCHERELLE.)

L'influence du luxe se répand sur toutes les classes, même sur *celle* des laboureurs.

(MARMONTEL.)

Je ne le *cèle* point, j'ai toujours souhaité Les applaudissements des gens de qualité.

(BOURSAULT.)

Le mot *scel* n'est usité qu'en style de chancellerie et de palais.

Quand on *scelle* chez un marchand, cela lui fait perdre tout crédit.

(BESCHERELLE.)

Par le *sel* irritant la soif est allumée.

(BOILEAU.)

Ce cheval est mal sanglé, la *selle* tournera.

(ACADÉMIE.)

Ce turban sur mon front ! ce sabre à mon côté ! Allons ! ce cheval, qu'on le *selle*.

(V. HUGO.)

J. O. C.

Phrases à corriger.

(A corriger.—Dernière livraison, page 14, 1ère colonne, phrase 2 : lire... sur les ruines de *celle* que nous ont *légée* les Grecs, les Romains et les *barbares*.)

1. J'aimerais à vous décrire cette vaste nécropole où fut enterré sainte Cécile.

2. On peut juger de l'émotion qui s'est emparé de l'auditoire à ce tragique récit.

3. Il n'y aurait peut-être pas un grand inconvénient à ce que deux ou trois premiers ministres se cassent le cou, si la province n'en souffrait pas.

4. Quelque grand que soit votre pays, quelles que larges que soient vos ressources, quelque nombreuse que soit votre population, les Provinces Maritimes ont, comme vous, quelque chose d'essentiel à la formation d'une grande nation.

5. Ce papier paraît avoir été écrit par le défunt quelques jours auparavant le crime.

6. On a vu passer plusieurs bateaux désemparés et qui se sont échoué le long du fleuve.

7. Il voit autour de lui les peuples de la terre Rouler incessamment leurs atomes vivants ; Il les voit s'agiter dans leur vie éphémère, Et ceux qu'il a vu naître, il les revoit mourants !

8. Marquer chaque jour par le nom d'un saint, quelle idée supérieure à toutes celles qu'aurait pu émettre les civilisations antiques !

9. L'Eglise peut absolument se suffire à elle-même, et de fait ce n'est que par ses seules forces qu'elle a existé, s'est développé et a triomphé dans tous les temps de persécution.

10. De plus, nos ressources minérales ne sauraient être excellées par aucune autre de ce côté-ci de l'Atlantique.

11. Pie IX était un des plus grands orateurs que j'aie entendu.

12. Un bon nombre voulant rester dans la politique ont sacrifié leurs convictions, se sont fait conservateurs pour avoir la paix religieuse et réussir.

13. Tous les pays que ces voyageurs ont explorés, l'ont été longtemps avant eux, les fleuves dont ils ont déterminé le cours étaient absolument connus.

## Corrections.

1. J'aimerais à vous décrire cette vaste nécropole où fut enterrée sainte Cécile.

2. On peut juger de l'émotion qui s'est emparée de l'auditoire à ce tragique récit.

3. Il n'y aurait peut-être pas un grand inconvénient à ce que deux ou trois premiers ministres se cassassent le cou, si la province ne devait pas en souffrir.

4. Quelque grand que soit votre pays, quelque larges que soient vos ressources, quelque nombreuse que soit votre population, les provinces maritimes ont, comme vous, quelque chose d'essentiel à la formation d'une grande nation.

5. Ce papier paraît avoir été écrit par le défunt quelques jours avant le crime.

6. On a vu passer plusieurs bateaux désemparés, qui se sont échoués le long du fleuve.

7. Il voit autour de lui les peuples de la terre  
Rouler incessamment leurs atomes vivants ;  
Il les voit s'agiter dans leur vie éphémère,  
Et ceux qu'il a vus naître, il les revoit mou-  
[rants !

8. Marquer chaque jour par le nom d'un saint, quelle idée supérieure à toutes celles qu'auraient pu émettre les civilisations antiques !

4. L'Eglise peut absolument se suffire à elle-même, et de fait ce n'est que par ses seules forces qu'elle a existé, s'est développée, et a triomphé dans tous les temps de persécution.

10. De plus, nos ressources minérales ne sauraient être surpassées par aucune autre de ce côté-ci de l'Atlantique.

11. Pie IX était un des plus grands orateurs que j'aie entendus.

12. Un bon nombre, voulant rester dans la politique, ont sacrifié leurs convictions, et se sont faits conservateurs pour avoir la paix religieuse et réussir.

13. Tous les pays que ces voyageurs ont explorés avaient été explorés longtemps auparavant ; les fleuves dont ils ont déterminé le cours étaient absolument connus.

J. O. C.

## PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE.

(A corriger.—Livraison précédente, page 16,  
 $\frac{250 \times 20}{15}$  — 333 $\frac{1}{3}$ .)  
Ire colonne, problème IX : lire

I. J'ai donné 20 fr. pour payer 2kg.750 de viande à fr. 1.40 le kilogramme, et 8kg.250 de pain à fr. 0.44 le kilogramme. Combien m'a-t-on rendu ? (L'Educateur.)  
Réponse : Fr. 12.52.

Solution :

Fr. 1.40  $\times$  2.750 = fr. 3.85, prix total de la viande.

Fr. 0.44  $\times$  8.250 = fr. 3.63, prix total du pain.

Fr. 3.85 + fr. 3.63 = fr. 7.48, prix de la viande et du pain.

Fr. 20 — fr. 7.58 = fr. 12.52, somme rendue.

II. Quel bénéfice fait une revendeuse qui achète 15 douzaines d'œufs à fr. 0.70 la douzaine ; 16 douzaines à fr. 0.65 la douzaine et 235 douzaines à fr. 0.59 la douzaine, si elle revend chaque œuf fr. 0.08 ? (L'Educateur.)

Réponse : fr. 95.81.

Solution :

Fr. 0.08  $\times$  12 = fr. 0.96, prix auquel se revend chaque douzaine d'œufs.

Fr. 0.96 — fr. 0.70 = fr. 0.26. Fr. 0.26  $\times$  15 = fr. 3.90, gain que fait la revendeuse sur 15 douzaines d'œufs.

Fr. 96 — fr. 0.65 = fr. 0.31. Fr. 0.31  $\times$  16 = fr. 4.96, gain qu'elle fait sur 16 douzaines d'œufs.

Fr. 0.96 — fr. 0.59 = fr. 0.37. Fr. 0.37  $\times$  235 = fr. 86.95, gain qu'elle fait sur 235 douzaines d'œufs.

Fr. 3.90 + fr. 4.96 + fr. 86.95 = fr. 95.81, gain ou bénéfice demandé.

III. Le litre d'huile de colza pèse 0kg.914. On achète cette huile fr. 1.15 le kilogramme. Quel sera le prix de 2hl.75 de cette huile ? (L'Educateur.)

Réponse : fr. 289.0525.

Solution :

Fr. 1.15  $\times$  0.914 = fr. 1.0511,

$\frac{1000}{275}$  ce que vaut 1 litre d'huile, le kilogramme valant fr. 1.15.

Fr. 1.0511  $\times$  275 (2hl.275 litres) = fr. 289.0525, prix demandé.

IV. Dans une école de 60 élèves, un tiers lisent, un quart écrivent et les autres calculent. Quelle est la fraction de la classe occupée au calcul et combien compte-t-elle d'élèves ? (L'Éducateur.)

Réponse : les cinq douzièmes, et 25 élèves.

Solution :

$$\frac{1}{3} + \frac{1}{4} = \frac{4}{12} + \frac{3}{12} = \frac{7}{12} \text{ fraction de la classe occupée à lire et à écrire.}$$

$$\frac{12}{12} - \frac{7}{12} = \frac{5}{12} \text{ fraction de la classe occupée à calculer}$$

$$\frac{60 \times 5}{12} = 25, \text{ nombre d'élèves}$$

que compte cette dernière fraction de la classe.

V. Au 5 % quel est l'intérêt de fr. 400. 1° pour 6 mois ? Rép. : fr. 10 ; 2° pour 18 mois ? Rép. : 30 ; 3° pour 2 ans ? Rép. : fr. 40. (L'Éducateur.)

Solution :

$$1^\circ \frac{\text{Fr. } 400 \times 5}{100} = \text{fr. } 20 \text{ intérêt pour 1 an ou 12 mois.}$$

$$\frac{\text{Fr. } 20}{2} = \text{fr. } 10, \text{ intérêt pour 6 mois.}$$

$$2^\circ \text{ Fr. } 10 \times 3 = \text{fr. } 30, \text{ intérêt pour 18 mois.}$$

$$3^\circ \text{ Fr. } 20 \times 2 = \text{fr. } 40. \text{ intérêt pour 2 ans.}$$

VI. Au 4 % quel est l'intérêt annuel 1° de fr. 300 ? Rép. : fr. 12 ; 2° de fr. 500 ? Rép. : fr. 20 ; 3° de fr. 800 ? Rép. : fr. 32 ; 4° de fr. 900 ? Rép. : fr. 36 ; 5° de fr. 250 ? Rép. : fr. 10 ; 6° de fr. 350 ? Rép. : fr. 14 ; 7° de fr. 450 ? Rép. : fr. 18. (L'Éducateur.)

Solution :

$$1^\circ \frac{\text{Fr. } 300 \times 4}{100} = \text{fr. } 12, \text{ intérêt annuel de fr. } 300.$$

$$2^\circ \frac{\text{Fr. } 500 \times 4}{100} = \text{fr. } 20, \text{ intérêt annuel de fr. } 500.$$

$$3^\circ \frac{\text{Fr. } 800 + 4}{100} = \text{fr. } 32, \text{ intérêt annuel de fr. } 800.$$

$$4^\circ \frac{\text{Fr. } 900 \times 4}{100} = \text{fr. } 36, \text{ intérêt annuel de fr. } 900.$$

$$5^\circ \frac{\text{Fr. } 250 \times 4}{100} = \text{fr. } 10, \text{ intérêt annuel de fr. } 250.$$

$$6^\circ \frac{\text{Fr. } 350 \times 4}{100} = \text{fr. } 14, \text{ intérêt annuel de fr. } 350.$$

$$7^\circ \frac{\text{Fr. } 450 \times 4}{100} = \text{fr. } 18, \text{ intérêt annuel de fr. } 450.$$

VII. Au 5 % l'an calculez l'intérêt pour 6 mois des sommes suivantes : 1° fr. 600 ? Rép. : fr. 15 ; 2° fr. 700 ? Rép. : fr. 17.50 ; 3° fr. 800 ? Rép. : fr. 20 ; 4° fr. 900 ? Rép. : fr. 22.50 ; 5° fr. 1000 ? Rép. : fr. 25. (L'Éducateur.)

Solution :

Le taux étant de 5 % l'an, sera de 2½ % pour 6 mois. Ainsi :

$$1^\circ \frac{\text{Fr. } 600 \times 2\frac{1}{2}}{100} = \text{fr. } 15, \text{ intérêt de fr. } 600.$$

$$2^\circ \frac{\text{Fr. } 700 \times 2\frac{1}{2}}{100} = \text{fr. } 17.50, \text{ intérêt de fr. } 700.$$

$$3^\circ \frac{\text{Fr. } 800 \times 2\frac{1}{2}}{100} = \text{fr. } 20, \text{ intérêt de fr. } 800.$$

$$4^\circ \frac{\text{Fr. } 900 \times 2\frac{1}{2}}{100} = \text{fr. } 22.50, \text{ intérêt de fr. } 900.$$



5°  $\frac{\text{Fr. } 1000 \times 2\frac{1}{2}}{100} = \text{fr. } 25$ , intérêt de fr. 1000.

VIII. Combien un négociant devrait-il vendre de balles de café pesant 160 kg., a fr. 2.50 le kilogramme, pour que le capital retiré de cette vente, étant placé à 5 % lui rapporte 1440 fr. par an ? (*L'Éducateur.*)

Réponse : 72 balles.

Solution :

Fr. 2.50  $\times$  160 = fr. 400, valeur d'une balle de café.

$$\frac{\text{Fr. } 1440 \times 100}{5} = \text{fr. } 28800, \text{ capital devant rapporter fr. } 1440 \text{ d'intérêt par an.}$$

$\frac{\text{Fr. } 28800}{\text{Fr. } 400} = 72$ , nombre de balles demandé.

IX. Escomptez, d'après l'escompte commercial, au 6 % l'an : 1° un billet de fr. 200 à 6 mois. Rép. : fr. 6 d'escompte ; 2° un dit de fr. 400 à 3 mois. Rép. : fr. 6 ; 3° un dit de fr. 500 à 3 mois. Rép. : fr. 7.50 ; 4° un dit de fr. 600 à 4 mois. Rép. : fr. 12. (*L'Éducateur.*)

Solution :

1°  $\frac{\text{Fr. } 200 \times 6}{100} = \text{fr. } 12$ , escompte à 1 an ou 12 mois.  $\frac{\text{Fr. } 12}{2} = \text{fr. } 6$ , escompte à 6 mois.

2°  $\frac{\text{Fr. } 400 \times 6}{100} = \text{fr. } 24$ , escompte à 1 an ou 12 mois.  $\frac{\text{Fr. } 24}{4} = \text{fr. } 6$ , escompte à 3 mois.

3°  $\frac{\text{Fr. } 500 \times 6}{100} = \text{fr. } 30$ , escompte à 1 an ou 12 mois.  $\frac{\text{Fr. } 30}{4} = \text{fr. } 7.50$ , escompte à 3 mois.

4°  $\frac{\text{Fr. } 600 \times 6}{100} = \text{fr. } 36$ , escompte à 1 an ou 12 mois.  $\frac{\text{Fr. } 36}{3} = \text{fr. } 12$ , escompte à 3 mois.

J. O. C.

### PROBLÈMES D'ALGÈBRE.

I. A, B, C ont ensemble 1820 fr. Si B donne à A 200 fr., alors A a 160 fr. de plus que B ; mais si B reçoit 70 fr. de C, les deux ont la même somme. Combien a chacun ? (*TERQUEM.*)

Réponse : A 400 fr., B 640 fr., C 780 fr.

Solution :

Soient  $x =$  la somme que possède A,  
 $y =$  " " " B,  
 $z =$  " " " C.

D'après les données du problème,

$$\begin{aligned} x + y + z &= 1820; & (1) \\ x + 200 &= y - 200 + 160, & (2) \\ x - y &= -240; & (2) \\ y + 70 &= z - 70, & (3) \\ y - z &= -140. & (3) \end{aligned}$$

Additionnons les équations (1) et (2) :

$$x + 2y = 1680. \quad (4)$$

Retranchons l'équation (2) de l'équation (4) :

$3y = 1920$  ;  
 D'où  $y = 640$  fr., somme que possède B.

Remplaçons y par sa valeur dans l'équation (3) :

$640 - z = -140$  ;  
 D'où  $z = 780$  fr., somme que possède C.

Remplaçons également y par sa valeur dans l'équation (2) :

$x - 640 = -240$  ;  
 D'où  $x = 400$  fr., somme que possède A.

II. Trois personnes ont dépensé ensemble une certaine somme qu'aucun

n'est en état de payer. A dit à B : Donne-moi le quart de ce que tu as, alors je pourrai tout payer. B dit à C : Donne-moi  $\frac{1}{2}$  de ce que tu as, je pourrai tout payer. C dit à A : Quoique je n'aie que 4 fr., si tu me donnes la moitié de ton argent, je pourrai tout payer. Combien ont-ils dépensé, et combien ont A et B ? (TERQUEM.)

Réponse : Dépense 6.50 fr. ; A 5 fr., et B 6 fr.

*Solution :*

Soient  $x$  = la somme que possède A,  
 $y$  = " " B,  
 $z$  = la somme dépensée.

D'après les données du problème,

$$x + \frac{y}{4} = z,$$

$$4x + y = 4z,$$

$$4x + y - 4z = 0; \quad (1)$$

$$y - z = -0.50; \quad (2)$$

$$4 + \frac{x}{2} = z,$$

$$8 + x = 2z,$$

$$x - 2z = -8. \quad (3)$$

Multiplions (3) par 4 :

$$4x - 8z = -32. \quad (4)$$

Retranchons (4) de (1) :

$$y + 4z = 32. \quad (5)$$

Retranchons (2) de (5) :

$$5z = 32.50;$$

D'où  $z = 6.50$  fr., somme dépensée.

Remplaçons  $z$  par sa valeur dans (2) :

$$y - 6.50 = -0.50;$$

D'où  $y = 6$  fr., somme que possède B.

Remplaçons également  $z$  par sa valeur dans (3) :

$$x - 13 = -8;$$

D'où  $x = 5$  fr., somme que possède A.

III. Trois maçons A, B, C, doivent élever un mur. A et B travaillant ensemble y mettraient 12 jours, B et C ensemble y

mettraient 20 jours, A et C ensemble y mettraient 15 jours. Combien de temps chacun mettrait-il seul ? et combien de temps mettront-ils travaillant tous les trois ensemble ? (TERQUEM.)

Réponse : A 20 jours, B 30, C 60 ; les trois ensemble 10 jours.

*Solution :*

Soient  $x$  = l'ouvrage que fait A en 1 jour.

$$y = \text{ " " " B " }$$

$$z = \text{ " " " C " }$$

D'après les données du problème,

$$12x + 12y = 1, \quad (1)$$

$$20y + 20z = 1, \quad (2)$$

$$15x + 15z = 1. \quad (3)$$

Multiplions (1) par 5 et (2) par 3 :

$$60x + 60y = 5, \quad (4)$$

$$60y + 60z = 3. \quad (5)$$

Retranchons (5) de (4) :

$$60x - 60z = 2. \quad (6)$$

Multiplions (3) par 4 :

$$60x + 60z = 4. \quad (7)$$

Ajoutons ensemble (6) et (7) :

$$120x = 6;$$

D'où  $x = \frac{6}{100} = \frac{1}{20}$ , ouvrage que fait A en 1 journée.

Remplaçons  $x$  par sa valeur dans l'équation (4) :

$$3 + 60y = 5,$$

$$60y = 2;$$

D'où  $y = \frac{2}{60} = \frac{1}{30}$ , ouvrage que fait B en 1 journée.

Remplaçons  $y$  par sa valeur dans l'équation (5) :

$$2 + 60z = 3,$$

$$60z = 1;$$

D'où  $z = \frac{1}{60}$ , ouvrage que fait C en 1 journée.

$$\frac{1}{20} + \frac{1}{30} + \frac{1}{60} = \frac{3}{60} + \frac{2}{60} + \frac{1}{60}$$

$$= \frac{6}{60} = \frac{1}{10}, \text{ ouvrage que font ensemble A, B et C en 1 journée.}$$

En prenant la réciproque de chacune des fractions  $\frac{1}{20}, \frac{1}{30}, \frac{1}{60}, \frac{1}{10}$ , nous trouvons que A élèverait le mur en 20 jours, B en 30 jours, C en 60 jours, et que les trois ensemble l'élèveraient en 10 jours.

IV. Un bassin peut être rempli par trois tuyaux, A, B, C : A et B ensemble en 70 minutes, A et C ensemble en 84 minutes, B et C en 140 minutes. En combien de temps chaque tuyau remplirait-il le bassin ? (TERQUEM.)

Réponse : A 105 minutes, B 210, C 420.

Solution :

Soient  $x$  = la quantité d'eau qu'amène le tuyau A en 1 minute.

$y$  = la quantité d'eau qu'amène le tuyau B en 1 minute,

$z$  = la quantité d'eau qu'amène le tuyau C en 1 minute.

D'après les données du problème,

$$\begin{aligned} 70(x + y) &= 1, \\ 70x + 70y &= 1; \end{aligned} \quad (1)$$

$$\begin{aligned} 84(x + z) &= 1, \\ 84x + 84z &= 1; \end{aligned} \quad (2)$$

$$\begin{aligned} 140(y + z) &= 1, \\ 140y + 140z &= 1. \end{aligned} \quad (3)$$

Multiplions (1) par 84 et (2) par 70 :

$$5880x + 5880y = 84, \quad (4)$$

$$5880x + 5880z = 70 \quad (5)$$

Retranchons (5) de (4) :

$$5880y - 5880z = 14. \quad (6)$$

Multiplions (3) par 42 :

$$5880y + 5880z = 42. \quad (7)$$

Ajoutons ensemble (6) et (7) :

$$11760y = 56;$$

$$\text{D'où } y = \frac{56}{11760} = \frac{1}{210}.$$

Remplaçons  $y$  par sa valeur dans l'équation (1) :

$$70x + \frac{70}{210} = 1,$$

$$70x = 1 - \frac{70}{210} = \frac{140}{210} - \frac{2}{3};$$

$$\text{D'où } x = \frac{\frac{2}{3}}{70} = \frac{2}{210} = \frac{1}{105}.$$

Remplaçons  $x$  par sa valeur dans l'équation (2) :

$$\frac{84}{105} + 84z = 1,$$

$$84z = 1 - \frac{84}{105} = \frac{21}{105} = \frac{1}{5};$$

$$\text{D'où } z = \frac{\frac{1}{5}}{84} = \frac{1}{420}.$$

En prenant la réciproque des fractions

$\frac{1}{105}, \frac{1}{210}, \frac{1}{420}$ , nous trouvons que A remplirait le bassin en 105 minutes, B en 210 minutes, et C en 420 minutes.

J. O. C.

## TRIBUNE LIBRE.

SOLUTION DU PROBLÈME D'ARITHMÉTIQUE PROPOSÉ DANS LA DERNIÈRE LIVRAISON DU *Journal de l'Instruction publique*, PAGE 20.

I.

Ste-Hélène de Chester,  
le 24 janv. 1884.

Monsieur J. O. Cassegrain, Montréal.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous adresser la solution suivante du petit problème proposé par "Un ami" dans le *Journal de l'Instruction publique* du 1er janvier :

Le jour demandé est celui où l'intérêt des paiements échus égale l'escompte des paiements à échoir. Soit.

$x$  = le nombre de jours depuis le 1er Nov. jusqu'au jour cherché, et supposons l'int. 6 %.

\$88.54	portera intérêt	durant	x	jours
284.82	"	"	(x-30)	jours
278.75	"	escompte	"	(61-x) jours
214.17	"	"	"	(92-x) jours
\$88.54	donne pour l'int.	d'un	jour	1c. 455
284.82	"	"	"	4cts. 682
278.75	"	escompte	"	4cts. 582
214.77	"	"	"	3cts. 520

Ce qui fournit l'équation suivante :

$$1.455x + 4.682(x-30) = 4.582(61-x) + 3.520(92-x)$$

$$1.455x + 4.682x - 140.46 = 279.502 - 4.582x + 323.84 - 3.520x$$

$$1.455x + 4.682x + 4.582x + 3.520x = 279.502 + 323.84 + 140.46$$

$$14.239x = 743.802$$

$$x = \frac{743.802}{14.239} = 52.2$$

Rép. 52.2 - 30 = 22.2.

Le paiement unique devra donc se faire le 22 décembre à 4 heures et 48 m. du matin.

En effet, à cette date les paiements échus donneront :

Int. de \$88.54	durant 52.2 jrs.	= 75cts. 951
" 284.82	" 22.2 "	= 103cts 9404
Total.....		\$1.80 d'int.

Les paiements à échoir donneront :

Escompte de \$278.75	pour	8.8 jours	= 40cts. 3216
" de 214.17	pour 39.8 "	= 140cts. 096	
Total.....		\$1.80 d'esc.	

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Jos. ELZ. BELLEMARE, Ptre, curé.

N. B. Le calcul a été fait pour l'escompte en dehors, et sans tenir compte des trois jours de grâce. L'escompte en dedans donnerait une équation à peu près semblable, mais du 2e ou 3e degré.

J. E. B. Ptre.

II.

St-Thomas, 25 janvier 1884.

M. J. O. Cassegrain, Montréal.

Monsieur,

Ci-dessous vous trouverez la solution du problème d'arithmétique, tel que demandé par un correspondant qui signe "Un ami." Vous pourrez publier cette solution, si vous le voulez.

Solution :

Faisant rapporter tout à la 1ère date :

Dù	Jours.	Items.	Produits
1883			
Novembre 1er...	0	88.54	00
Décembre 1er.....	30	284.82	8544.60
1884			
Janvier 1er.....	61	278.75	17003.75
Février 1er.....	92	214.17	19703.64
		<u>866.28</u>	<u>45251.99</u>

45251.99 | 866.28

52 jours après la 1ère date.

193799

20543

Les différentes sommes auraient dû être payées le 22 décembre 1883.

Autrement, faisant tout rapporter à la dernière date :

Dù	Jours.	Items.	Produits
1883			
Novembre 1er.....	92	88.54	8145.68
Décembre 1er.....	62	284.82	17658.84
1884			
Janvier 1er.....	31	278.75	8641.25
Février 1er.....	0	214.17	00
		<u>866.28</u>	<u>34445.77</u>

34445.77 | 866.28

39 jours, presque 40 avant

845737

66085

la dernière date, c'est-à-dire le 22 décembre 1883.

Donc le paiement aurait dû être fait le 22 décembre 1883.

Votre tout dévoué,

PH. LAMONTAGNE,  
Instituteur.

### Lettres d'un Commissaire d'écoles.

#### I.

Monsieur le Rédacteur,

Je suis commissaire d'écoles. C'est un honneur auquel je n'aspirais point, mais enfin, puisque mes concitoyens ont cru devoir me le conférer, je tiens à remplir les devoirs de ma charge aussi convenablement que possible.

Dès mon entrée en fonctions, — il y a de cela trois ans déjà — je me suis mis à étudier consciencieusement nos lois scolaires. J'avais la prétention — quelques études légères que j'avais précédemment faites aidant — d'être, plus que bien d'autres, en état d'en saisir l'esprit et d'en vaincre les difficultés. Mais, je me suis bientôt heurté à des contradictions réelles ou apparentes et à des anomalies évidentes qui, dans bien des cas, m'ont empêché de me former une opinion certaine.

J'ai pensé alors que ces questions méritant d'être sérieusement discutées, le *Journal de l'Instruction publique*, si vous voulez bien m'y donner accès, me fournirait un des moyens les plus sûrs de les porter à la connaissance des personnes qui s'occupent le plus spécialement d'éducation dans notre province.

Voici un cas, entr'autres, où la lettre de la loi me semble être en contradiction formelle avec les règles les plus élémentaires de la justice :

*Est-il juste d'établir des taux de cotisation et de rétributions mensuelles différents dans chacun des arrondissements d'une municipalité ?*

En règle générale, le taux de cotisation est uniforme pour tous les contribuables d'une même municipalité, si on s'appuie sur la clause 76 du ch : XV des Statuts Refondus du Bas-Canada qui dit positivement : " que la cotisation sera également répartie, d'après l'évaluation, sur toutes les propriétés foncières imposables de la municipalité..."

Mais, d'autre part, la clause 13 du ch :

6, 41 Vict. ;, quand il s'agit de la construction ou de l'achat d'une maison d'école, permet aux commissaires ou syndics d'imposer soit l'arrondissement en particulier, soit la municipalité tout entière " *suivant que l'un ou l'autre système aura déjà été adopté dans la municipalité.*"

La faculté que la loi laisse, dans ce dernier cas, aux commissaires et syndics d'écoles est de nature à créer des difficultés sérieuses entre les contribuables d'une même municipalité.

Pourquoi donner à la majorité des commissaires ou des syndics, qui eux-mêmes sont contribuables et ont des intérêts dans la localité, le droit de faire retomber sur une partie peu populeuse, et peut-être la plus pauvre, de la municipalité, toutes les charges inhérentes à l'établissement d'une école ?

Il est facile de voir jusqu'à quel point l'exercice de ce droit peut devenir arbitraire quand on sait que cinq ou six chefs de familles seulement, — puisque vingt enfants et moins si c'est le bon plaisir des commissaires ou syndics, suffisent pour former un arrondissement d'école — peuvent être tenus de faire face à des frais aussi considérables.

Les conséquences funestes de l'application de cette clause de la loi, dans certains cas, deviennent des plus évidentes si on considère qu'une portion de municipalité peut être érigée en arrondissement sans le consentement préalable des contribuables qui sont appelés à en faire partie.

Cependant, les commissaires et syndics d'écoles ont toute latitude à ce sujet, si je saisis bien le sens de la dernière partie de la clause 31e du ch : XV des S. R. du B.-C. où on lit : " Les limites des arrondissements déjà existants pourront aussi être changées par eux (les commissaires ou syndics) et ils pourront en établir de nouveaux, de temps à autre, suivant que les besoins de la population ou les circonstances locales, pourront l'exiger, et ce à leur discrétion."

Les mêmes difficultés se présentent, à mon avis, quand il s'agit du prélèvement et du mode d'application des taux mensuel dans les différents arrondissements d'une même municipalité.

La 4e sous-section de la clause 65, du ch : XV des S. R. du B.-C. exprime clairement que la rétribution mensuelle est

prélevée pour l'usage de l'arrondissement qui la paie.

Là encore un arrondissement composé d'habitants peu nombreux et pauvres peut se trouver à la merci de commissaires ou de syndics d'écoles mal disposés à son égard. Par l'application arbitraire de cette clause de la loi, de pauvres colons nouvellement établis sur des fermes encore peu productives, peuvent se voir obligés, pour soutenir leur école, de payer le *maximum* de la rétribution mensuelle qui est de quarante centins par mois pour chacun de leurs enfants, tandis que les contribuables d'un arrondissement voisin composé d'habitants riches, n'auraient à fournir, sous prétexte qu'ils sont plus nombreux, que le *minimum* de la rétribution, c'est-à-dire cinq centins seulement. Et encore, par ce moyen-là même, l'arrondissement pauvre ne pourrait-il fournir, le plus souvent, un montant suffisant pour payer une institutrice compétente.

Il me semble, cependant, qu'un moyen simple et tout à fait équitable d'obvier aux divers inconvénients que je viens de signaler serait de former un fonds commun du produit des cotisations et rétributions fournies par tous les contribuables de la municipalité, que l'on répartirait entre les différents arrondissements suivant les besoins de chacun d'eux ; système qui, du reste, est déjà en usage dans un grand nombre de municipalités scolaires.

Il n'y a pas à se dissimuler, néanmoins, que dans l'application ce nouveau mode présente aussi des difficultés assez sérieuses, car les besoins de chaque arrondissement n'étant pas les mêmes, aux plus peuplés il faut naturellement des maisons d'école plus spacieuses et des instituteurs mieux rétribués.

Mais afin d'enlever aux commissaires et syndics toute possibilité de commettre des injustices, la loi accorderait aux contribuables d'un arrondissement qui se croirait lésé le droit d'en appeler au surintendant qui, dans ce cas, comme pour bien d'autres, déciderait en dernier ressort.

Ainsi, les arrondissements scolaires ne seraient pas soumis, comme aujourd'hui, au bon plaisir des commissaires et syndics d'écoles, et tous les enfants d'une même municipalité seraient placés sur un pied d'égalité à peu près complet ; ce

qui ne serait que juste, après tout, puisque chaque contribuable fournirait une égale quote-part du fonds qui serait divisé entre tous.

Votre etc.,

XXX

### L'étude de la Médecine.

*Importante réunion des directeurs de collèges relativement aux examens préliminaires.*

L'examen des aspirants à l'étude de la médecine est, depuis sept ans confié à un bureau spécial d'examineurs, le Collège des Médecins et Chirurgiens de la province, dont on accepte les décisions concernant le degré de connaissances possédées par les candidats.

La conséquence de cet état de choses est qu'à peu près un tiers de ces derniers s'est vu refusé chaque année. Naturellement, les aspirants malheureux ont fait entendre de nombreuses plaintes ; plusieurs même ont prétendu que les examens sont trop sévères, et d'autres qu'on leur a posé des questions sur lesquelles ils n'étaient point préparés.

Afin de rendre justice à tout le monde, on décida, à la réunion semestrielle du Collège des Médecins et Chirurgiens qui eut lieu en septembre dernier, de convoquer tous les directeurs et principaux des différents collèges, *high schools*, et écoles normales de la province, afin qu'ils pussent s'entendre avec le Bureau des Examineurs et les médecins, et adopter tels amendements que l'on jugerait nécessaires dans les circonstances actuelles. Cette réunion eut lieu hier (le 24 janvier dernier), dans les salles de la *Medico-Chirurgical Society*, no. 14, *Phillips' Square*. Presque tous les collèges et autres établissements d'éducation y avaient leurs délégués. Les examinateurs présents étaient MM. H. Aspinwall Howe, LL.D. ; l'abbé Verreau, LL.D. ; l'abbé Laflamme, S. S. D. Le Collège des Médecins et Chirurgiens était représenté par les docteurs R. R. Howard, E. P. Lachapelle, F. W. Campbell et Joseph Lanctôt.

On procéda presque sans formalités, et chacun exprima librement son opinion sur le sujet. Après avoir pris connaissance des programmes dressés par le Bureau des Examineurs, les membres de la réunion furent unanimes à déclarer

que les examens n'étaient pas trop sévères, et que si l'on devait apporter quelques changements à ce qui a été fait jusqu'à ce jour, ce ne pouvait être que pour rendre l'épreuve encore plus difficile. On constata que les matières sur lesquelles les aspirants ont paru généralement faibles, sont la langue française et les mathématiques, et l'on exprima le vœu que les jeunes gens qui fréquentent nos différentes institutions fussent spécialement préparés sur ces dernières branches. On suggéra également de faire de la philosophie l'une des matières obligatoires de l'examen.

Une suggestion que fit le Rév. M. Hamel, et qui reçut l'approbation générale, est qu'à l'avenir l'examen pour l'admission à l'étude du Droit, de la Médecine, du Génie Civil, soit exactement le même et se fasse devant le même bureau d'examineurs.

Quelques-uns des messieurs présents furent aussi d'avis que l'examen ait lieu pendant les vacances de l'été, afin que les élèves des différents collèges ne soient point forcés de suspendre leurs travaux ordinaires.

Après avoir exprimé leurs vues respectives sur le meilleur mode à adopter pour élever le niveau des études que l'on fait dans nos diverses institutions, les membres de l'assemblée se dispersèrent, très satisfaits de ce qui venait de se passer.

—Traduit du *Montreal Daily Star*.

## GÉOGRAPHIE

*L'exploration du centre de l'Afrique par les missionnaires aux XVIe et XVIIe siècles.*

Depuis quelques années, entraînés par l'exemple des nations voisines, nous avons attaché aux sciences géographiques toute l'importance qu'elles méritent. De nombreuses sociétés de géographie se sont créées sous le patronage d'hommes éminents, et les noms des voyageurs qui, autrefois, étaient ignorés du plus grand nombre sont maintenant connus de tous.

Le premier mouvement d'enthousiasme en faveur des explorateurs a été provoqué en France par Stanley, à la suite de son expédition à la recherche de Livingstone. On peut même dire que nous nous inquiétions fort peu de l'apôtre protestant

*du centre de l'Afrique*, et que c'est à celui qui a su le retrouver que Livingstone doit une grande partie de sa popularité en France. Est-ce à dire que nous étions restés jusqu'alors absolument étrangers au mouvement géographique ? Non certes, plusieurs de nos compatriotes avaient eux aussi tenté de grandes découvertes ; mais leurs expéditions, d'un caractère absolument privé, n'avaient pas encore su attirer l'attention du grand public.

Plus tard, lorsque Stanley fut envoyé en Afrique par le *New-York Herald* et le *Daily Telegraph* pour relever le cours du Zaire et compléter les découvertes de Burton, de Speke et de Grant, c'est avec intérêt que l'on suivit son voyage ; et à son retour il fut de notre part l'objet d'une ovation bien méritée.

Ne venait-il pas d'ouvrir une voie nouvelle, d'explorer des contrées jusqu'alors inconnues ? Il avait définitivement indiqué le nombre et la position des grands lacs ; il avait relevé le tracé du Zaire dont on ignorait et l'étendue et le parcours ; les sources de ce fleuve, enveloppées d'autant de mystère que celles du Nil, étaient enfin connues, et il intitulait le récit de son voyage : *A travers le continent mystérieux !*

Les travaux de ses prédécesseurs étaient dépassés : Clapperton, Caillé, Barth, Anderson, Combe, Tamister, Burton, Speke, Grant et Livingstone lui-même, disparaissaient pour faire place au voyageur américain.

Les géographes allaient enfin pouvoir remplacer sur leurs cartes les mots : *régions inexplorées* ou les appellations fantaisistes suivies de points d'interrogation par des tracés de fleuves, des noms de pays certains.

Et cependant Stanley, pas plus que ses devanciers, n'a rien découvert ; tous les pays qu'ils ont explorés, l'ont été longtemps avant eux, les fleuves dont ils ont déterminé le cours étaient absolument connus.

Non, ces voyageurs se sont contentés de retrouver et de suivre des routes tracées trois siècles auparavant, et de visiter des contrées sur lesquelles nous avons depuis plus de trois cents ans les renseignements les plus précis.

Comment donc expliquer l'ignorance absolue de nos géographes à cet égard ? Est-il admissible qu'ils n'aient pas connu l'existence de cartes et de docu-

ments qui sont à la portée de tous, et où ils auraient trouvé des renseignements dont les travaux de Livingstone et de Stanley—et plus récemment ceux de M. de Brazza—sont venus confirmer l'exactitude ? Car, à part quelques erreurs de longitude, les cartes anciennes du centre de l'Afrique, dressées par les missionnaires, sont conformes à nos cartes actuelles.

Nous ne pouvons croire à l'ignorance de nos savants ; il n'est pas possible qu'ils ne connaissent pas les travaux des religieux portugais, espagnols et italiens qui, du XVe au XVIIIe siècle, ont parcouru l'Afrique et laissé des récits de leurs voyages.

Nous ne voyons là qu'une sorte de parti pris de la part de nos géographes, qui n'ont pas voulu rendre aux missionnaires, *vrais découvreurs* de ces contrées, la justice qui leur est due ; et des voyageurs qui avaient tout intérêt à ne pas avouer qu'ils retrouvaient, mais ne découvriraient pas, le rôle d'explorateurs ne leur suffisant pas.

Cependant il est certain que les Anglais surtout connaissaient parfaitement le récit de ces voyages (1), et qu'ils ont servi de guide à ceux qui les ont entrepris.

Il suffit du reste de lire la relation de l'expédition si malheureuse de Tuckey en 1818 pour être convaincu que c'est sur les renseignements contenus dans Pigaffeta que cette exploration du Zaïre fut entreprise (2).

Les Portugais eux aussi possèdent dans leurs bibliothèques des renseignements précieux sur ce sujet ; et l'on s'étonne avec raison qu'ils ne les aient pas publiés, et qu'ils n'aient pas revendiqué l'honneur de la découverte du centre de l'Afrique, comme ils ont revendiqué la priorité de l'exploration des côtes de ce continent (3).

Est-ce donc qu'on n'attache pas aux récits des religieux la véracité qu'ils méritent ? Non, en admettant que ces récits soient entachés d'inexactitudes au point de vue des latitudes et des longitudes, qu'ils contiennent quelques renseigne-

ments erronés sur les mœurs des peuplades qu'ils décrivent, ils n'en sont pas moins, quant au fond, absolument véridiques, et les cartes dressées par eux sont la preuve palpable, irréfutable, des découvertes qu'on leur doit et des lieux qu'ils ont visités.

Ce n'est pas non plus dans un but patriotique. Que le cours du Zaïre ait été relevé par un moine espagnol, ou un journaliste américain, nous restons étrangers à la découverte et nous n'avons, par conséquent, aucun intérêt à réserver nos éloges à l'un plutôt qu'à l'autre ; aussi, nous le répétons, nous ne pouvons voir là qu'un parti pris contre les missionnaires.

Notre intention, en écrivant les lignes qui vont suivre, n'a pas été d'essayer de diminuer le mérite des explorateurs modernes. Ils ont à l'admiration de leurs concitoyens des droits acquis auxquels il est loin de notre pensée de vouloir porter atteinte. Que les cendres de Livingstone reposent à Westminster, que les sociétés de géographie décernent à Stanley et à de Brazza leurs plus hautes récompenses, c'est bien. Mais que le pays tout entier rende au moins justice à ceux qui ont été les précurseurs. Et si nous insistons sur la nécessité de rétablir cette vérité géographique, ce n'est pas parce qu'elle doit profiter à tel ou tel ordre religieux ; que le premier Européen qui a traversé l'Afrique en 1562 soit, comme on le pense généralement, un frère mendiant, ou bien que ce soit un voyageur ou un géographe, peu importe. Il faut que l'honneur de la découverte revienne à ceux à qui il appartient.

Nous devons du reste dire que plusieurs tentatives ont été faites dans ce but et qu'elles n'ont point réussi ; nous ne savons pas si nous serons plus heureux, mais nous aurons du moins la conscience d'avoir tenté une œuvre que nous considérons simplement comme juste.

C'est aux Portugais que l'on doit la découverte de toutes les côtes occidentales et orientales d'Afrique. Quelques auteurs, notamment Villaut de Belfont, ont prétendu que la Guinée méridionale avait été occupée en 1346 par des marins dieppois qui y auraient créé quelques établissements commerciaux ; mais cette erreur a été réfutée par plusieurs écrivains, entre autres par le vicomte de Santarem, qui a consacré un volume pour établir que la

(1) La relation d'Ed. Lopez, écrite en italien par Pigaffeta en 1591, a été traduite en anglais quelques années plus tard et publiée à Londres.

(2) Tuckey. *Narrative of an expedition to explore the river Zaïre.* London 1618 in-4.

(3) Vicomte de Santarem. *Recherches sur la priorité des découvertes par les Portugais des côtes occidentales d'Afrique.*



priorité de l'exploration des côtes du continent africain appartient au Portugal.

Depuis longtemps les rois de Portugal rêvaient de concentrer dans leurs mains tout le commerce des Indes orientales dont les Grecs et les républiques italiennes se disputaient le monopole. Pour atteindre ce but, il fallait trouver, en dehors de la Méditerranée, une voie qui conduisit directement aux Indes.

A cette époque les marchandises venant de l'Asie arrivaient en Europe par deux routes principales :

L'une était le Pont-Euxin ; on remontait le Phase jusqu'à Serapana, d'où l'on gagnait par terre le fleuve Cyrus, qui se jette dans la mer Caspienne. A travers cette mer orageuse on atteignait l'embouchure de l'Oxus, que l'on remontait jusqu'aux sources de l'Indus.

L'autre voie était plus courte. Les navires partant des côtes de l'Inde traversaient le golfe Persique et remontaient l'Euphrate jusqu'à la hauteur de Palmyre. Là on débarquait les marchandises, on les transportait dans cette ville en une seule journée, puis, passant par le désert, les caravanes étaient dirigées sur les côtes de la Syrie.

Après la destruction de Palmyre, les caravanes prirent la route d'Alep, et vinrent déposer leurs richesses à Alexandrette.

Les Grecs, qui avaient le monopole de ces transports, le perdirent bientôt, et il fut repris par les Génois.

Lors de la prise de Constantinople, les Vénitiens achetèrent des Mamelouks, alors maîtres de l'Egypte, le droit de reprendre l'ancienne route des Indes, avantages que partagèrent bientôt les Florentins et les Génois eux-mêmes. Les républiques italiennes retiraient seules les bénéfices de ce monopole, tandis que le reste de l'Europe payait fort cher le moindre objet venu des côtes de l'Asie.

C'est cette situation faite au commerce qui inspira aux Portugais le désir de trouver la nouvelle voie des Indes.

L'initiative des recherches entreprises dans ce but est due à Ferdinand, le plus jeune des cinq fils du roi Jean Ier ; c'est en effet ce prince qui engagea son père à faire une expédition sur le sol africain.

En 1414, le roi Jean, à la tête d'une flotte de deux cents navires, traversa le détroit de Gibraltar et vint mettre le siège devant Ceuta, qui fut prise le 24 août de la même année.

Cette expédition de Ceuta tourna l'esprit des Portugais vers ces pays jusqu'alors inconnus ; on entreprit des voyages maritimes le long des côtes en se dirigeant vers le sud. Mais il manquait un chef pour se mettre à la tête des navigateurs, encourager leurs entreprises et diriger leurs travaux.

Cet homme fut l'infant don Henri, troisième fils du roi Jean. A son retour d'Afrique il étudia avec une application opiniâtre les mathématiques, l'astronomie et les arts qui ont rapport à la construction des vaisseaux. Il équipa ensuite à ses frais des navires qui avaient mission d'explorer la côte occidentale (4).

Don Henri trouva le premier des pilotes assez hardis pour entreprendre de doubler un promontoire jusqu'alors le terreur des navigateurs, qui le nommaient le cap *Non*, pour indiquer qu'on ne pouvait passer au-delà. On alla ensuite jusqu'au cap Boyador, puis on se découragea de nouveau.

Une seconde expédition n'osa pas davantage, mais en revenant par la pleine mer elle découvrit l'île de Madère, dont le prince Henry essaya immédiatement de tirer parti en y faisant planter des vignes de Grèce.

L'infant continua avec succès ses expéditions, sous les règnes d'Edouard et d'Alfonse V ; il mourut à Sagres en 1460, après avoir fondé quelques colonies en Afrique, à Madère, aux îles du cap Vert et aux Açores.

Dès l'année 1481, les Portugais avaient pris possession de la côte de la Guinée septentrionale. Les vaisseaux en rapportaient tous les ans une quantité considérable d'or et d'ivoire.

Voici, d'après Cavazzi (5), le récit de la découverte du Congo, que nous reproduisons dans sa simplicité naïve :

« En l'an 1481, selon d'autres en 1485, Diego Cano, capitaine portugais, ayant traversé la ligne formidable de l'équateur, découvrit l'embouchure du fleuve Zaïre, qui sort des mêmes sources que le Nil, et précipite son cours vers les plages de l'Occident. Il est large d'environ vingt-sept milles à l'endroit où il se jette dans la mer, et si impétueux que pen-

(4) Histoire du Portugal, Santenl.  
(5) Cavazzi. *Istorica descrizione delle regni Congo-Matamba et Angola situati nell'Etiopia inferiore occidentale*. Bologne 1687.

dant plusieurs lieues il fend les flots de l'Océan sans s'y mêler ou en prendre l'amertume.

Diego débarqua dans cette partie du pays qui est sujette du prince de Sogno ; là, il planta le signe de la croix pour perpétuer la mémoire de ce jour, et il nomma cet endroit la *Punta* ou *promontoire del Patrone*.

Les noirs habitants furent étonnés à la vue des hommes blancs et de leurs vaisseaux, n'ayant jamais rien vu de pareil ; ce qui les frappa surtout, ce furent les détonations des bombardes. On comprend qu'ils ne pouvaient se décider à laisser pénétrer sur le sol de leur patrie des hommes semblables. Mais D. Can et ses compagnons poursuivaient un but plus élevé que celui de l'intérêt personnel, ils n'avaient en vue que l'amour de Dieu dont ils voulaient faire pénétrer la connaissance dans le cœur de ces sauvages. Il demanda donc à être conduit près du roi, afin de lui expliquer le but de son voyage, de lui décrire la puissance du souverain qui l'avait envoyé et de lui dire qu'il venait pour évangéliser son peuple.

Le comte de Sogno, chez qui on le mena, lui fit bon accueil, lui offrit son amitié et s'entretint avec lui en termes affectueux. Ayant compris l'esprit de la nouvelle religion, il l'autorisa à la répandre dans sa province.

Ce premier résultat obtenu, Can voulut pénétrer dans l'intérieur et voir un roi puissant ; on lui désigna le roi de Congo. Il se rendit dans la métropole, et le roi sauvage ayant accepté les paroles de Diego, le chargea, puisqu'il devait retourner à Lisbonne, d'emmener avec lui quelques-uns de ses sujets qui pussent porter les hommages de son autorité au roi de Portugal, l'assurer de ses bonnes dispositions et lui demander d'envoyer quelques hommes qui répandraient dans son royaume la doctrine du vrai Dieu.

Can, rempli de joie, promit au roi d'être de retour avec ses ambassadeurs à quinze lunes de là, et il désigna comme otâges quatre de ses compagnons les plus chers par le sang, la vertu et le courage, et qui, par leurs exemples, étaient très capables de faire comprendre la religion à ces idolâtres.

Le roi demanda qu'outre les quatre hommes blancs on lui laissât aussi un vénérable prêtre, qui par sa piété était l'organe de cette première mission.

À son arrivée à Lisbonne, Diego reçut un accueil favorable du roi, et il repartit bientôt après.

À leur retour, les ambassadeurs du roi de Congo lui firent un tel tableau de la puissance du souverain du Portugal, de la manière de vivre des habitants, de la douceur du climat d'Europe et de la façon dont les campagnes étaient cultivées, que le roi autorisa les missionnaires à se répandre dans tout son royaume pour prêcher la parole sainte."

(A suivre.)

FERNAND HUE.

## LECTURE POUR TOUS.

Le langage. — Importance de son rôle.

La langue est à la fois le plus grand des biens et le plus grand des maux

ESOPÈ

Grâce au langage et à son corollaire, l'écriture, cet art ingénieux de peindre la parole et de parler aux yeux, les traditions se conservent, les observations et les découvertes de chaque individu sont acquises à la masse ; le trésor de connaissances qu'il a accumulées, au lieu de se perdre, s'ajoute au fonds commun de l'humanité. "En vertu d'une prérogative particulière, dit Pascal, non seulement chaque homme avance journellement dans les sciences, mais tous les hommes réunis y font un progrès incessant à mesure que l'univers vieillit ; en sorte que toute la suite des êtres humains pendant le cours de tant de siècles, pourrait être considérée comme le même homme, qui subsiste toujours et qui apprend sans fin."

La parole, ce reflet de l'âme, est le signe caractéristique de notre supériorité sur les animaux, le privilège incommunicable et vraiment réservé de notre royauté dans l'empire de la création.

Les peuples s'élèvent ou tombent, vivent ou meurent, selon les idées qui triomphent en eux ; et ce qui fait triompher les idées, ce sont les batailles gagnées ou perdues par le langage.

Les hommes de littérature et d'éloquence, alors surtout qu'ils ont reçu le don du génie, sont comme des coursiers robustes et ardents attelés au char social ; ils l'entraînent vers les hauteurs ou le pré-

cipitent aux abîmes, selon qu'ils tirent par en haut ou par en bas. Quand on voit paraître dans un peuple une légion de talents guidés par le génie, faisant de la littérature et de la parole un noble et légitime usage, on peut prophétiser un progrès social et saluer l'aurore d'un grand siècle : mais quand, dans une société, même la plus fortement organisée, vous voyez marcher toute une armée de lettrés acharnés à tout mépriser et à tout détruire, faisant métier lucratif d'outrager les vérités les plus sacrées, d'insulter les institutions les plus vénérables, alors vous pouvez prophétiser une inévitable décadence. Quelle responsabilité redoutable pour tous ceux qui tiennent une plume, chose légère qui pèse parfois si lourd dans la balance de nos destinées !

L'opinion est la reine du monde : elle dirige les événements et pèse même sur les gouvernements dont le mécanisme semble le plus les soustraire à son action ; mais c'est la parole, sous toutes ses formes, qui gouverne l'opinion. Ainsi, de même que l'homme est ce qu'il y a de plus fort et de plus puissant dans la création, cette parole est ce qu'il y a de plus fort et de plus puissant dans l'homme lui-même.

Les germes du vrai et du bien semés par le langage peuvent tarder à produire ; mais ils ne meurent jamais : tôt ou tard l'éclosion se fait ; les fruits apparaissent et l'humanité les cueille avec joie et reconnaissance.

Malheureusement, la langue, instrument à deux tranchants, peut aussi foudroyer les esprits et gâter le cœur, d'où dépend notre conduite. Voilà pourquoi, si le talent ou le génie armé d'une parole salubre est la première puissance du bien, le talent ou le génie armé d'une parole haineuse et perverse est la première puissance du mal. Cette puissance, toute terrible, qu'elle soit, ne doit jamais nous décourager : la bouche est la boîte de *Pandore* d'où sortirent tous les maux, mais au fond de laquelle reste toujours l'espérance.

JULES DE SOIGNIE.

### LE VIOLON.

Nous trouvons dans le *Droit* l'origine assez curieuse de la prison dite *violon*.

Il paraît que, du temps de Louis XI, les nombreux plaideurs qui assiégeaient le temple de Thémis amenaient avec eux une multitude de gens qui se répandaient dans la salle des Pas-perdus. Des bandes de spadassins, de clercs, et même d'écoliers, venaient se joindre à cette foule, et causaient un tumulte journalier.

Pour remédier à cela, un bailli du palais destina une salle basse de la Conciergerie à enfermer temporairement, et seulement pendant les audiences, les plus mutins de cette tourbe de polissons de toutes castes. Seulement, comme cette jeunesse n'avait point maille à partir avec la justice, le bon bailli voulut qu'un violon restât constamment suspendu aux murailles de la prison, pour que les captifs de quelques heures pussent se divertir honnêtement. Les gens qui dansent et qui font de la musique ne pensent pas à mal faire.

Et voilà comment la chambre d'arrêt du Parlement fut nommée le *violon*.

### Une étymologie.

En parlant d'une fausse nouvelle, on dit communément : c'est un canard.

Il nous a paru curieux de rechercher l'étymologie de ce mot, et voici ce que nous avons trouvé :

Un journaliste en belle humeur racontait un jour une curieuse expérience :

“ On prit, dit-il, une couvée de petits canards. Il y en avait douze.

“ L'un d'eux fut haché menu et donné en pâture à ses frères qui le dévorèrent en quelques instants.

“ Le lendemain, ce fut le tour d'un second qui fut absorbé par les dix autres.

“ Le troisième eut le même sort.

“ Bref, les canards grandissant, en dix jours il n'en resta plus que deux, qui, la veille au soir, avaient soupé de leur frère.

“ On tua l'un des deux survivants, et en deux repas, il entra dans l'œsophage de son compagnon.”

Ce dernier avait donc ainsi avalé les onze autres.

Le récit parut splendide, et fut pris comme type de genre.

Et on dit depuis : *C'est comme les canards.*

Puis : *C'est un canard.*

**Les deux voyageurs.**

Le compère Thomas et son ami Lubin  
 Allaient à pied tous deux à la ville prochaine.  
 Thomas trouve sur son chemin  
 Une bourse de louis pleine ;  
 Il l'empoche aussitôt. Lubin d'un air content  
 Lui dit : Pour nous la bonne aubaine !  
 — Non, répond Thomas froidement,  
 Pour nous n'est pas bien dit ; pour moi, c'est  
 [différent.]  
 Lubin ne souffle plus, mais en quittant la plaine,  
 Ils trouvent des voleurs cachés au bois voisin.  
 Thomas tremblant, et non sans cause,  
 Dit : Nous sommes perdus. — Non, lui répond  
 [Lubin, c'est autre  
 chose :  
 Nous n'est pas le vrai nom ; mais toi, c'est autre  
 Cela dit, il s'échappe à travers le taillis.  
 Immobile de peur, Thomas est bientôt pris ;  
 Il tire la bourse et la donne.  
 Qui ne songe qu'à soi quand la fortune est bonne,  
 Dans le malheur n'a point d'amis.

**L'amour de Dieu est le fondement de la Religion.**

En vain je parlerais le langage des anges.  
 En vain, mon Dieu, de tes louanges  
 Je remplirais tout l'univers ;  
 Sans amour, ma gloire n'égale  
 Que la gloire de la cymbale  
 Qui d'un vain son frappe les airs.  
 Que sert à mon esprit de percer les abîmes  
 Des mystères les plus sublimes  
 Et de lire dans l'avenir ?  
 Sans amour, ma science est vaine  
 Comme le songe dont à peine  
 Il reste un souvenir.  
 Que me sert que ma foi transporte les montagnes,  
 Que, dans les arides campagnes,  
 Les torrents naissent sous mes pas ;  
 Ou que, ranimant la poussière,  
 Elle rende aux morts la lumière,  
 Si l'amour ne m'anime pas ?  
 Qui, mon Dieu, quand mes mains, de tout mon  
 [héritage  
 Aux pauvres feraient le partage ;  
 Quand même, pour le nom chrétien,  
 Bravant les croix les plus infâmes,  
 Je livrerais mon corps aux flammes,  
 Si je n'aime, je ne suis rien.

**PENSÉES DIVERSES.**

Quand Dieu veut opérer une grande œuvre, il  
 prend par la main celui qu'il a choisi pour être  
 l'instrument de ses miséricordes ou de sa justice,  
 parmi les hommes, le sort de la foule, l'attire à  
 lui et lui donne sa mission.

(MGR DE BIRTEA.)

Nous sommes tels que sont nos œuvres. Selon  
 que nos œuvres sont bonnes ou mauvaises, nous  
 sommes bons ou méchants : car nous sommes les  
 arbres, et nos œuvres sont les fruits ; c'est par  
 les fruits que l'on connaît la qualité de l'arbre.

(S. AUGUSTIN.)

La religion est l'aromate qui empêche la science  
 de se corrompre.

(BACON.)

Dans la conversation, ne prenez jamais un ton  
 tranchant ou même trop animé ; que votre lan-  
 gage soit toujours aimable, doux, honnête, sans  
 affectation de supériorité.

La vertu de l'homme est la grande force de ce  
 monde, et la chasteté de la femme en est l'incom-  
 parable beauté.

(A. B. ROUTHIER.)

Quelle tragédie serait la mort, si elle était le  
 dénouement final ! Mais non, ce n'est que la chute  
 du rideau au second acte du drame, et ce rideau  
 se relève immédiatement sur l'autre vie qui ap-  
 paraît.

(A. B. ROUTHIER.)

Mettez-vous toujours à la portée des personnes  
 qui vous écoutent, et ne leur parlez que de choses  
 qu'elles puissent comprendre.

Ce n'est pas seulement par des paroles que la  
 sensibilité s'exprime : c'est par l'air, le regard,  
 les accents et le son de la voix.

(SUARD.)

Le travail est l'aide de l'homme, et nul ne s'é-  
 lève que porté sur cette aide glorieuse.

(MGR LANDRIOT.)

Quand on n'a pas travaillé jeune, on ne sait  
 rien, on n'est rien, on ne peut rien.

(CHAS DARU.)

Soyez, s'il se peut, aimé de tout le monde ;  
 mais n'ayez qu'un petit nombre d'amis et choi-  
 sissez-les bien.

(MME CRAVEN.)

Si nous négligeons les petites fautes, nous en  
 venons insensiblement à commettre sans remords  
 les plus grands crimes.

(S. BONAVENTURE.)

Allons toujours au-delà des devoirs tracés, et  
 restons en-deça des plaisirs permis.

(CTE DE FALLOUX.)

Dire qu'on aime Dieu et chercher une vie douce  
 et commode, c'est se contredire : ou en serions-  
 nous si Dieu ne nous avait aimés que comme  
 nous l'aimons ?

(S. THOMAS.)

La connaissance d'un seul Dieu a pu s'effacer  
 sur la terre. Des peuples entiers et sauvages  
 peuvent vivre encore sans religion, mais le senti-  
 ment de l'immortalité de l'âme n'a pu s'effacer de  
 leur cœur. Ils se figurent tous une région que  
 nos âmes habitent après la mort ; et en oubliant  
 Dieu, ils n'ont pu ne pas se sentir eux-mêmes.

(MASSILLON.)

Feuilleton du "Journal de l'Instruction publique."

## CÆCILIA

ou

## UNE HEROINE DES CATACOMBES

## CHARITRE DEUXIEME

LES NOCES VIRGINALES

(Suite.)

Ce fut sous la douloureuse impression de ces troubles intérieurs, qu'un soir, Cœcilia s'affaissa sur sa table de travail. Sa main rencontra alors un morceau de *velum* (1), que Titia y avait laissé par mégarde. Elle le prit et le déroula avec empressement, dans l'espoir d'y trouver quelque lumière et quelque consolation. C'était un livre de Tertulien. Le célèbre apologiste y traitait des devoirs de l'épouse chrétienne. Les regards de la vierge tombèrent sur ce passage, où, pesant les grands inconvénients du mariage entre une chrétienne et un païen, Tertulien s'écriait :

" Dans cette condition, la femme chrétienne rendra à son mari des devoirs de païenne. Elle aura pour lui beauté, parure mondaine, condescendances coupables. Il n'en est pas ainsi chez les saints. Tout s'y passe avec retenue, sous les yeux de Dieu. - Comment pourra-t-elle servir le Ciel, ayant à ses côtés un esclave du démon chargé de la retenir ? S'il faut aller à l'église, il lui commandera un festin pour le même jour. Ce mari souffrira-t-il que sa femme visite de rue en rue les Frères, dans les réduits les plus pauvres ? Souffrira-t-il qu'elle se lève pour assister aux assemblées de nuit ? Souffrira-t-il qu'elle découche à la solennité de Pâques ? La laissera-t-il se rendre à la table du Seigneur si décriée des païens ? Trouvera-t-il bon qu'elle se glisse dans les prisons pour baiser la chaîne des martyrs et pour laver les pieds des saints ? "

La vierge en est là de ces considérations si frappantes de vérité.

Elle ne peut continuer. Elle couvre son visage de ses deux mains. Un trem-

blement convulsif, s'empare de son corps. En même temps, des flots de larmes se font jour sous ses paupières, pendant que la tempête se déchaîne, avec plus de furie que jamais, dans son cœur.

Elle, qui aimait tant les pratiques de la vie chrétienne, ses pauvres, ses malades et ses fêtes ! Elle, qui avait rempli ses devoirs religieux jusque-là si librement, sous la tutelle bienveillante de son père ! Elle va, dans quelques jours, enchaîner son existence à une autre existence ; et cela, dans des conditions que les paroles de Tertulien et ses propres prévisions lui font entrevoir comme si redoutables pour sa foi et ses œuvres de charité !

C'est plus qu'il n'en faut pour jeter son âme dans une tristesse mortelle.

Elle n'aspire qu'à être libre du côté de la terre, afin de s'envoler vers les cieux. Mais non. Les liens terrestres sont là, qui se forgent dans l'ombre. Depuis le jeune Valérien et le vieux Cœcilius jusqu'au dernier de leurs serviteurs, tout le monde est employé à ce travail préparatoire. Cœcilia en entend les retentissements sinistres dans les pas pressés des esclaves, dans les coups de marteau de ceux qui obéissent, ainsi que dans les ordres répétés de ceux qui commandent. Aussi, chaque mouvement qui se fait dans son opulente demeure, chaque bruit qui parvient à ses oreilles la font terriblement souffrir.

Pendant, Cœcilia reprend le rouleau de *velum*, tout mouillé de ses larmes. Elle continue, en tremblant, la lecture de la description de tous les obstacles que doit surmonter la femme chrétienne, quand elle est unie à un mari païen. Puis, elle en vient à cet endroit, dans lequel le grand défenseur de l'Eglise décrit le bonheur du mariage, où les deux époux ont la même foi :

" L'Eglise dresse le contrat du mariage chrétien ; l'oblation le confirme ; la bénédiction en devient le sceau. Les anges le rapportent au Père céleste qui le ratifie. Deux fidèles portent le même joug ; ils ne sont qu'une chair et qu'un esprit. Ils prient ensemble, ils jeûnent ensemble ; ils sont ensemble à l'église et à la table de Dieu, dans la persécution et dans la paix. "

C'en était assez pour ses yeux, ils étaient devenus deux sources de larmes ; assez pour ses forces, elles paraissaient

(1) Sorte de parchemin dont se servaient les copistes.

défaillir ; assez pour son cœur, il était brisé !

Puisqu'il fallait se résigner à subir la volonté paternelle, il lui aurait été si doux de prier avec son époux le même Dieu ! si doux de s'élever avec cette autre âme sur les ailes d'une même prière, jusque dans le sein du même Père qui est aux cieux ! si doux de manger le même pain qui fait les forts, afin de lutter ensemble aux jours de la persécution et de ne pas se ralentir sur le chemin du salut aux jours de paix ! si doux enfin, de mener en famille la vie des anges qui glorifient le Seigneur !

Mais non encore ! un tel bonheur ne lui paraît pas réservé. Il lui faudrait subir l'enchaînement continuuel d'une volonté, qui ira à l'encontre de la sienne pour le but à poursuivre ! Il lui faudra peut-être dévorer en silence la honte de voir, au foyer de la famille, s'étaler des mœurs païennes, telles qu'en avaient la plupart des patriciens d'alors ; il lui faudra subir le contact écœurant d'une vie d'égarements, d'absurdités et de corruptions ! Il lui faudra passer son existence avec un époux qui, par ses exigences, l'empêchera sans pitié de donner à Dieu ce que la générosité de son cœur lui a déjà voué sans réserve ! Il lui faudra, enfin, honorer et aimer, de toute la force de son âme, un ennemi de sa foi chrétienne et de son éternel amour !

Toutes ces réflexions se précipitent dans son esprit, et l'accablent d'un poids qui lui fait pousser des gémissements étouffés vers le ciel.

## IV

En ce moment, un rayon de soleil, échappé à un nuage de pourpre, vint frapper les regards de Cœcilia par la fenêtre de son *cubiculum*. On dirait qu'en passant à travers ces pleurs, il s'était transformé, pour son âme, en un rayon d'espérance et de paix : car soudain l'ange protecteur était redescendu auprès d'elle, afin de lui faire un signe mystérieux. Puis, après avoir rempli sa mission, il avait déployé ses ailes diaprées ; et, en remontant dans les cieux, il avait semblé adresser à son angélique protégée, non un éternel adieu, mais une promesse de prochain retour.

Et encore une fois, un calme profond succéda dans son cœur à l'orage violent qui venait d'y éclater.

Cette terrible épreuve devait être la dernière de ce genre. Le Seigneur l'avait suffisamment trempée dans le creuset où il purifie l'or, pour compter que désormais il n'y aurait, dans ses affections, aucun impur mélange. C'en était assez. Désormais l'ange protecteur viendra souvent apporter la sérénité et la paix dans cette âme qui n'avait éprouvé les désolations intestines de la guerre, que parce qu'elle ne voulait souffrir, dans ses aspirations, rien de terrestre et d'indigne de Dieu.

Toutefois, ce n'est pas à dire que Cœcilia se laissât aller aux illusions d'une assurance pleine de périls. N'est-il pas dit, aux saintes Ecritures, que le juste doit toujours trembler de peur qu'il ne tombe ?

La jeune vierge romaine est trop pénétrée de l'esprit des saints livres, pour ne pas s'adonner à toutes les pratiques de la vigilance chrétienne. N'a-t-elle pas, en effet, tout à craindre pour le secret de sa chaste amour ? La lutte est-elle donc finie ? Aussi, afin de ne pas se laisser énerver par la mollesse des mœurs patriciennes, elle dompte son corps et le réduit en esclavage. Dans le dessein de dominer l'attrait du plaisir qui tyrannise le cœur, elle tient toujours le sien en éveil contre les surprises de la chair, qui se souvient qu'elle a été conçue dans le péché (1). C'est pourquoi elle redouble ses prières, ses bonnes œuvres et ses austérités. Elle s'en va plus souvent que de coutume sur la tombe des martyrs. Elle les supplie de lui envoyer d'en-haut la force de sortir, elle aussi, triomphante des embûches que le monde et l'enfer préparent à sa vertu.

Pour dérober à son père la pénitence de ses jeûnes extraordinaires, elle obtient de ne plus paraître au *triclinium* à l'heure des repas. Titia, qui est initiée à cet innocent complot, est elle-même stupéfaite de tant de rigueurs. Quand elle n'est pas à quelque catacombe, Cœcilia se retire dans son *cubiculum* afin de nourrir son âme de la lecture de l'Évangile. Par intervalle, elle interrompt ses méditations pour chanter les psaumes du Prophète-Roi. Elle trouve, dans cette lecture et dans cette mélodie, un aliment aux saintes ardeurs dont son cœur est de plus en plus dévoré.

(1) *Et in peccatis concepit me mater mea.*  
(Psaume de David).

Lorsque la nuit enveloppe la ville et le palais de Cæcilius de ténèbres et de silence, la jeune matrone est là qui veille, qui prie et qui souffre. Au lieu de se livrer au sommeil, elle inflige à sa chair virginale les tourments les plus douloureux. Plus que jamais, la discipline et le cilice font l'office du bourreau. Le sang que Titia trouve, tous les matins, dans la chambre de sa sainte maîtresse, apprend à la vieille affranchie que les ombres de la nuit lui cachent d'autres mystères de souffrance.

On dirait vraiment que Cæcilia ne veut livrer aux hommes qu'une existence éteinte, et qu'elle a hâte d'envoyer dans le monde céleste les ardeurs d'une vie, dont le monde terrestre n'a que faire, depuis qu'elle l'a consacrée tout entière à Dieu !

L'autel de l'hyménée et le tribunal du prétoire peuvent bien se présenter maintenant pour faire essai de leurs promesses de vie ou de leurs menaces de mort. Cæcilia est prête. Elle s'est fortifiée admirablement dans les exercices du véritable chrétien. La prière, les sacrements, les bonnes œuvres, les saintes lectures, les macérations de tout genre ont formé autour d'elle un rempart, contre lequel viendront se briser tous les efforts des ennemis de sa foi et de son chaste amour. Ils peuvent venir ; elle les attend non dans le but de leur céder la victoire, mais de la fempporter elle-même glorieusement.

## V

Cependant, l'époque fixée pour la célébration des noces de la fille de Cæcilius était venue. On était au dixième jour des *ides* de mai. Ce matin-là, le soleil plus radieux que d'ordinaire lançait déjà ses rayons précurseurs, par-dessus les collines du Latium, sur la maison du Champ de Mars.

La coutume romaine voulait que le fiancé vint chercher l'épouse chez elle, et l'emmenât dans sa propre demeure après les cérémonies d'usage.

Donc, de grand matin, tout s'ébranle dans les deux maisons patriciennes, qui sont sur le point de contracter à jamais une si intime alliance. Des deux côtés, on ne perd pas un instant de ce jour précieux, afin de mettre la dernière main à tous les préparatifs de la fête.

Toutefois, de part et d'autre, l'impression est différente.

A la maison du Champ de Mars, la joie qui rayonne sur tous les visages est empreinte d'une certaine tristesse. Cæcilius va se priver pour toujours de la ravissante compagnie de sa fille bien aimée ; les esclaves perdent en elle l'auguste soutien, qui allégeait avec tant de grâces leur pénible fardeau ; et les pauvres du quartier n'auront plus cet ange de charité, qui les consolait dans leurs misères.

Tout autre est la joie qui règne à la maison du Transtévère, où Cæcilia ira aujourd'hui même fixer sa résidence définitive. On y salue l'aurore d'un jour sans nuage. Les éminentes qualités de celle qui va devenir la maîtresse de ce splendide palais ont déjà gagné à Cæcilia tous les cœurs.

Le soleil est à peine monté de quelques degrés sur le cadran solaire du Forum, que la vieille affranchie apparaît au seuil de la chambre de Cæcilia. Il était convenue qu'elle seule présiderait à la toilette de la jeune patricienne. O prodige ! un parfum d'une senteur délicieuse inonde le *cubiculum* ; et Cæcilia semble en extase devant un être mystérieux.

Voici ce qui s'était passé.

(A continuer.)

## BIBLIOGRAPHIE

*L'Ecole des Robinsons*, par Jules Verne.  
— *Le Rayon Vert*, par le même. Les deux ouvrages réunis en un beau volume grand in-8 illustré. Prix : \$1.25. Paris. Hetzel & Cie., éditeurs. Montréal : J. B. ROLLAND & FILS, libraires-dépositaires.

Dans *L'Ecole des Robinsons*, M. J. Verne semble avoir voulu prémunir ses lecteurs petits et grands contre l'entraînement irrésistible qui pourrait les pousser à tout quitter, même le devoir, même le bonheur, pour courir, sans but le monde et les aventures.

Il a mis ici en présence un oncle un peu brusque, mais bienfaisant, et un neveu trop heureux qui a la sottise d'être las de la vie trop douce qui lui est échue.

Cet oncle est un Américain archimillionnaire. Il embarque monsieur son neveu sur un navire qu'il a fait construire à son intention, et lui souhaite *bon voyage* !

Rapportez-vous-en à M. Jules Verne pour l'accomplissement de ce souhait ironique de l'oncle. Au moment où tout est perdu pour son neveu, passé à l'état de Robinson, dans une île machinée de main de maître par M. Jules Verne, l'oncle

arrive et nous donne la clef des épreuves qu'il avait ménagées à l'aventureux jeune homme. La leçon a été rude, elle a profité au voyageur. Vous pouvez être assurés qu'il n'en désire pas une seconde.

Le crayon si inventif et si brillant de M. Benett a eu besoin de toutes ses ressources pour retracer les tribulations tragi-comiques qui ont assailli l'infortuné neveu.

Le *Rayon-Vert*. Ce serait déflorer cet aimable livre que d'essayer de le raconter. Il n'appartient qu'à M. Verne de bien dire ce qu'est ce fameux *Rayon-Vert*, à la recherche duquel il nous entraîne.

C'est à travers les charmantes et pittoresques îles de l'Ecosse, dans le pays de Walter Scott, les Hébrides, Iona, Staffa, c'est autour et dans la célèbre et poétique grotte de Fingal que se noue et se dénoue ce captivant récit.

Il fallait le talent d'un paysagiste et d'un dessinateur hors ligne comme M. Benett pour rendre avec un égal bonheur les sites variés et les scènes alternativement gaies ou terribles que l'humour de M. Verne a semés sur notre route.

Le *Rayon-Vert* restera comme une œuvre à part dans l'œuvre générale de M. Verne et dans notre littérature.

Les deux ouvrages ci-dessus sont publiés en deux volumes in-12, du prix de 75 cts chacun.

*Journal des Dames et des Demoiselles et Brodeuse illustrée réunis.* Guide complet de la toilette et de tous les travaux des dames. Année 1882-83 ; un fort volume in-4. bro. \$2.50.

En vente à la librairie

J. B. ROLLAND & FILS,

12 et 14, rue Saint-Vincent, Montréal.

**Pour paraître bientôt.**

Nous apprenons que MM. Rand, Avery et Cie, de Boston, sont sur le point de publier un livre qui devra avoir beaucoup de retentissement non seulement chez nos voisins, mais encore chez toutes les nations qui s'occupent des mœurs publiques. C'est un ouvrage dirigé contre le Mormonisme, cette plaie hideuse, qui est à la fois un attentat aux lois divines et humaines. Il appartenait à l'auteur de *Uncle Tom's Cabin* d'entreprendre cette nouvelle croisade, et nous faisons des vœux pour que ce nouveau livre du populaire et gracieux écrivain ait encore plus de succès que n'en a eu celui qu'il écrivit contre cette autre plaie sociale, l'esclavage. Nous avons également l'espoir que l'entreprise de MM. Rand, Avery et Cie recevra l'entière approbation du peuple américain, et que la publication de cet ouvrage produira l'effet qu'ils ont en vue : " *It will hasten the day for the uprising of an indignant nation, and their verdict will be as in the case of slavery : This disgrace must cease ; the Mormon must go !* "

Québec, 17 janvier 1884.

Messieurs J. B. ROLLAND & FILS,  
Libraires à Montréal.

Messieurs,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 14 et de votre *Almanach Ecclésiastique* pour 1884.

Je vous en remercie et vous en félicite de tout mon cœur. Autant que je puis en juger, par ce qui se rapporte au diocèse de Québec, cet ouvrage a été fait avec grand soin.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de mon dévouement,

† E. A., Archevêque de Québec.

St-Hyacinthe, 16 janvier 1884.

Messieurs,

Veillez agréer mes meilleurs remerciements pour l'envoi que vous avez bien voulu me faire de votre *Almanach Ecclésiastique*.

J'approuve bien la pensée que vous avez eue de faire cette publication, qui intéresse les catholiques à un haut degré, et qui par cela même devra avoir un grand débit dans notre pays.

Je demeure bien sincèrement votre tout dévoué en N. S.

† L. Z., Ev. de S. Hyacinthe.

Sherbrooke, 16 janvier 1884.

MM. J. B. ROLLAND & FILS,  
Libraires, Montréal.

Messieurs,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre *Almanach Ecclésiastique* pour 1884, et je vous prie d'agréer mes sincères remerciements. Les renseignements divers et précieux que renferme l'*Almanach Ecclésiastique* en font une publication utile, et prouvent que vous avez consciencieusement rempli le programme que vous vous étiez tracé.

Veillez agréer, avec mes félicitations, l'assurance de mon attachement.

† ANTOINE, Ev. de Sherbrooke.

Peterborough, 22 janvier 1884.

A Messieurs J. B. ROLLAND & FILS,  
12 et 14, rue St-Vincent, Montréal.

Messieurs,

Je vous félicite de l'heureuse idée que vous avez eue de publier l'*Almanach Ecclésiastique*. J'ai parcouru celui que vous avez bien voulu m'envoyer. Je le trouve très intéressant.

J'espère que vous recevrez tout l'encouragement que vous avez le droit d'attendre, et que vous serez à même de pouvoir continuer cette publication à l'avenir.

Veillez me croire, messieurs,

Votre tout dévoué serviteur,

† JEAN FRANÇOIS,  
Evêque de Peterborough.



Evêché des Trois-Rivières, le 17 janvier 1884.

MM. J. B. ROLLAND & FILS.

Messieurs,

Veuillez agréer mes remerciements pour l'envoi de votre *Almanach Ecclésiastique* du Canada, 1884.

C'est le recueil le plus complet que je connaisse sur les statistiques religieuses de l'Eglise Catholique dans la Puissance du Canada. Il sera d'une grande utilité pour tous les membres du clergé, et pour tous ceux qui s'intéressent au développement de l'Eglise en ce pays, et particulièrement dans les lointaines missions du Nord-Ouest et les territoires de la Baie d'Hudson. Je vous souhaite le plus complet succès dans cette publication, qui ne manquera pas de devenir l'une des sources les plus précieuses de renseignements pour l'histoire ecclésiastique du Canada.

Dans l'espoir que vous recevrez tout l'encouragement que mérite cette publication. Je demeure  
Votre tout dévoué serviteur,

† L. F., Ev. des Trois-Rivières.

Chicoutimi, 24 janvier 1884.

MM. J. B. ROLLAND & FILS, Montréal.

Messieurs,

Je m'empresse d'accuser réception de l'*Almanach Ecclésiastique* et de vous remercier de votre bienveillante attention à me le faire parvenir.

Cet opuscule justifie parfaitement le titre qu'il porte et sera d'une grande utilité à tous les membres du clergé.

Je vous félicite donc d'avoir entrepris cette publication, et je souhaite qu'elle reçoive partout un accueil favorable.

Tout à vous,

† DOM., Ev. de Chicoutimi.

Evêché d'Ottawa, 25 janvier 1884.

MM. J. B. ROLLAND & FILS, Montréal.

Messieurs,

Monseigneur d'Ottawa me charge de vous dire qu'il a reçu l'*Almanach Ecclésiastique* du Canada pour 1884. Sa Grandeur vous en offre ses remerciements bien sincères, comme ses meilleures félicitations. Elle vous engage à continuer et à perfectionner encore, si c'est possible, ce que vous avez si bien commencé.

En vous renouvelant les remerciements de Mgr, permettez moi de vous offrir les miens.

Je demeure bien sincèrement

Votre tout dévoué,

J. O. ROUTHIER, V. G.

Halifax, N. S., jan. 25th 1884.

Messrs. J. B. ROLLAND & FILS.

Gentlemen,

Please accept my thanks for the copy of your Ecclesiastical Almanac of Canada which you were kind enough to send me.

It contains much valuable information regarding Ecclesiastical matters, and will, I trust, have an extensive circulation.

With much respect

I remain, Gentlemen,

Yours truly

† C. O'BRIEN, Arch. of Halifax.

St-Michael Palace, Toronto.

Mess. J. B. ROLLAND & FILS, Montreal,

Gentlemen,

I feel great pleasure in approving of your Ecclesiastical Almanac of Canada.

It is both a very important and useful book. I am really astonished at all the informations it contains. It must have cost a good deal of trouble and it is wonderfully accurate.

Wishing you and your firm every success.

I am

Your faithful servant,

† JOHN JOSEPH LYNCH,

Abp. of Toronto.

Rimouski, 30 janvier 1884.

MM. J. B. ROLLAND & FILS.

Messieurs,

Monseigneur de Rimouski vous remercie beaucoup de l'envoi que vous lui avez fait de l'*Almanach Ecclésiastique* du Canada, 1884.

Renfermant une foule de renseignements d'un usage habituel sur toutes les parties de la Confédération, votre Almanach sera nécessairement recherché par toutes les personnes d'affaires.

On y voit aussi avec plaisir un chapitre complet sur la *Cour de Rome*, et d'abondantes éphémérides.

Mgr souhaite un plein succès à votre entreprise.

Je demeure, Messieurs,

Votre très humble serviteur,

EDMOND LANCEVIN, V. G.

## The Acadian Scientist.

(Publié en langue anglaise.)

Revue mensuelle consacrée aux intérêts des Instituteurs et des Naturalistes. Leçons sur l'histoire naturelle. Leçons de choses choisies avec soin, suggestions et instructions sur la manière de collectionner et de conserver les spécimens d'histoire naturelle et sur leur arrangement méthodique et raisonné. Chaque numéro contient une chronique scientifique. C'est une publication indispensable aux Instituteurs.

**ABONNEMENT..... 50 Centins par année.**

Envoyez 20 cts pour un abonnement d'essai pour six mois.

Numéro spécimen envoyé gratis.

ADRESSEZ :

ACADIAN SCIENTIST,

Wolfville, N. S.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la Province de Québec.

PARAISANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

J. B. ROLLAND & FILS.

Libraires-Éditeurs.

Nos 12 et 14, rue St Vincent, Montréal.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.